

Vendredi 13 mai 2022  
Numéro 482

# fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

**actu**  
École,  
société...  
d'autres  
choix sont  
possibles

**interview**  
Marie Toullec,  
l'école inclusive

Rémi Lefebvre,  
retour sur l'élection  
présidentielle

**Éducation  
aux médias et  
à l'information :  
la citoyenneté  
à la Une**

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS  
DE CEUX QUI FONT GRANDIR  
LES AUTRES.

**-10 %\***

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

\*Offre réservée aux agents du service public, personnels de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Karine,  
enseignante.



12  
dossier

## Éducation aux médias et à l'information : la citoyenneté à la Une

À l'heure où tout le monde est susceptible de produire de l'information, un enseignement transversal consacré aux médias et à l'information est reconnu aujourd'hui comme essentiel.

6  
actu

École, société... d'autres choix sont possibles 8/ Solidarité syndicale avec l'Ukraine / DROM : scolariser tous les enfants 9/ Carte scolaire : des priorités qui épuisent l'école / Interview Évelyne Bechtold

5  
l'enfant

La myopie grossit à vue d'œil

10  
grand angle

Une transition en douceur



21  
métier&pratiques

22/ Quand l'école doit s'accorder au genre 25/ 3 questions à Julien Tourneville 26/ Construction géométrique 28/ Trio pédagogique

30  
lire/sortir!

Balade en montagne



32  
société

Permis d'empoisonner 33/ Rémi Lefebvre « On a affaibli le mécanisme du vote »

34  
interview

Marie Toullec : « L'école inclusive est une école pour tous, sans catégorisation »

FENÊTRES SUR COURS N° 482 du 13 mai 2022 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:** Régis Metzger **RÉDACTION:** Lilia Ben Hamouda, Mathilde Blanchard, Franck Brock, Guislaine David, Jean-Philippe Gadier, Pierre Garnier, Arnaud Malaisé, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJA Presse / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial

## Le nouveau gouvernement devra écouter

La défaite de Marine le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle a représenté un véritable soulagement tant celle-ci semblait proche du pouvoir. Au-delà de l'électorat « traditionnel », la progression continue du vote pour l'extrême droite est aussi le résultat de cinq années de politique ultralibérale qui ont abîmé les solidarités et renforcé les inégalités. Face à cela, il est de la responsabilité de notre syndicalisme de continuer à démontrer que l'extrême droite est un



UN PROJET OFFENSIF QUI REDONNE ESPOIR.

leurre et reste l'ennemie des salariés. Il nous faut aussi continuer à combattre les politiques régressives en y opposant un projet offensif qui redonne espoir, porteur de solidarité et de justice sociale.

Salaires et retraites, services publics, éco-

logie... autant de dossiers sur lesquels est attendu le Président réélu mais surtout autant d'enjeux pour les élections législatives à venir et le futur gouvernement qui en sera issu.

Dans les écoles, les craintes sont fortes de voir perdurer une politique éducative pourtant largement rejetée par la profession. Face à cela, avec la sortie de son « livre blanc », le SNUipp-FSU réaffirme la force de son ambition pour l'école et interpelle les groupes politiques pour les législatives.

Quel qu'il soit, le nouveau gouvernement devra écouter enfin, une profession qui a été méprisée durant cinq années et qui n'attire plus. Le SNUipp-FSU sera là pour faire entendre la voix de celles et ceux qui font l'école au quotidien, pour porter un projet ambitieux, pour une école égalitaire et émancipatrice.

NICOLAS WALLET

Joint à ce numéro un supplément retraités.



# Garantir le droit pour chaque enfant d'aller à l'école



Être ambitieux pour l'école publique, c'est bâtir une société durable.



## La myopie grossit à vue d'œil

En février dernier, une équipe du CHU de Poitiers a publié les résultats d'une étude épidémiologique sur la myopie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. La myopie, trouble de la vue rendant flous les objets éloignés, toucherait près de 37% des adultes et 20,5% des 0/18 ans en France. Une proportion qui a doublé en moins de deux générations. Cette étude, bien que première du genre en France, fait écho à plusieurs autres. En 2012, une recherche singapourienne montrait qu'un enfant chinois risque à 78% d'être myope à 15 ans. Des résultats confirmés par un article paru la même année dans la revue scientifique « *The Lancet* » qui annonçait que 90% des élèves des lycées asiatiques étaient myopes. Un chiffre qui a triplé en une génération. Ces taux sont bien loin de ceux de l'Europe occidentale... pour l'instant. Selon une étude anglaise parue en 2016, un quart des Européens seraient myopes, une proportion qui a doublé en 40 ans. Au niveau mondial, 40% de la population serait atteinte de ce trouble visuel. Et d'ici à 2050, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) table sur 5 milliards d'individus touchés, soit la moitié de la population mondiale.



L'ÉCOLE EST SOUVENT un lieu de détection précoce.

©MikelandN/A

### LES MODES DE VIE POINTÉS DU DOIGT

Qualifiée d'endémique par certains scientifiques même si « *sans virus et sans contagion* », la myopie peut avoir des conséquences lourdes pour le malade. Glaucome, décollement de la rétine, voire cécité, sont des effets qui entament la qualité de vie et entraînent parfois une perte d'autonomie notamment dans les pays au système de santé fragile. Les origines de ce trouble visuel sont certes

héréditaires – le risque de myopie est doublé avec un parent atteint et triplé si les deux parents sont myopes – mais pas seulement. Le mode de vie citadin qui sollicite de plus en plus la vision de près, le manque d'exposition à la lumière naturelle qui favorise la libération de la dopamine nécessaire à la transmission des images au cerveau, le passage

constant de l'écran aux livres ou encore du cahier au tableau... sont autant de facteurs aggravants expliquant la hausse du nombre de personnes atteintes. Afin d'éviter que la myopie ne s'installe et ne progresse trop vite, c'est dès le plus jeune âge qu'elle doit être prise en charge. LILIA BEN HAMOUDA

**“D'ICI À 2050, 5 MILLIARDS D'INDIVIDUS SERONT TOUCHÉS, SOIT LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE”**

# École, société... d'autres choix sont possibles

Après une certaine forme d'amertume électorale, la situation politique oblige à reprendre, rapidement et unitairement, toute la palette des possibles pour transformer l'école et la société.

À peine une semaine après l'élection présidentielle, manifestants et manifestantes battaient le pavé pour le premier mai. Avec un regain de participation, la mobilisation de ce jour traditionnel des luttes des travailleurs et travailleuses reprenait de l'élan. Une sorte de premier avertissement dans un contexte de nouveau quinquennat qui pourrait ressembler au précédent. En effet, les promesses du Président d'une « *invention collective d'une méthode refondée* » peuvent laisser dubitatif après cinq années d'une conception verticale du pouvoir. De même, les belles promesses sur l'écologie, sur le pouvoir d'achat comme sur les services publics se sont apparentées à une quête de vote pour le second tour masquant difficilement la volonté de poursuivre d'un projet néo-libéral. Avec une très faible adhésion – 33% seulement des votant·es du second tour auraient voté Emmanuel Macron pour ses propositions politiques selon une enquête BVA pour Ouest France – les moyens d'y faire front le plus unitairement possible sont divers.

## PAS CINQ ANS DE PLUS !

Que ce soit du point de vue de l'école (voir ci-contre), du climat, du pouvoir d'achat, des inégalités sociales ou des discriminations, il y a urgence à imposer d'autres choix politiques. Et le SNUipp-FSU y prendra toute sa part. D'une part, si l'extrême droite est provisoirement écartée de l'accès au pouvoir, elle poursuit la diffusion de ses idées mettant à mal les droits et la démocratie. Le SNUipp, avec la FSU continuera à combattre les idées d'extrême droite, même parées d'une forme de banalisation édulcorante, comme il le fait depuis sa création, comme il le porte au sein de collectifs tel que VISA ou dernièrement avec d'autres organisations syndicales de l'éducation avec « *toutes et tous ensemble contre l'extrême droite* ». D'autre part, la mesure emblématique du projet Macron du report de l'âge de la retraite à 65 ans trouvera une résistance unitaire large s'il obtient une majorité à l'Assemblée nationale. Les conséquences sur le montant des pensions comme sur celui des conditions de vie seraient consi-

dérables et injustes. Rappeler que la nécessité économique qui le sous-tendrait est un leurre à déconstruire et que des sources de financement sont possibles constituerait les bases d'une opposition résolue à mener rapidement. Aussi, après une élection présidentielle fortement polarisée (voir page 32), le syndicalisme a toute sa place dans la vie démocratique. Le contexte de politiques néolibérales dévastatrices, d'une extrême droite poursuivant son implantation, mais aussi celui d'une recomposition des forces de gauche, confirme la nécessité pour le SNUipp-FSU à amplifier toutes les facettes de son action syndicale. L'interpellation du nouvel exécutif, des candidat·es dans le cadre des législatives, la mise en avant des questions sociales, écologiques, éducatives et des solidarités, les possibles mobilisations sont des premières pistes pour poursuivre le combat et porter son projet de transformation sociale, dans une configuration la plus unitaire possible. Le temps est à l'ouverture des portes et des fenêtres pour co-construire un autre monde.



## DE L'AMBITION POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Disons-le clairement : les enseignant·es rejettent à 95%\* le bilan élogieux des cinq ans que Jean-Michel Blanquer tente de raconter. Et pour cause, un renforcement des inégalités, une école bouleversée dans sa structure, un métier sous contrôle, une profession abîmée, méprisée et une conception excluante de la laïcité ont fait de ce quinquennat un des plus dévastateurs pour le service public d'éducation.

Or, le projet Macron s'ancre dans la poursuite de ses contre-réformes. Avec une « *marge de manœuvre aux directeurs d'école* », une augmentation supplémentaire des temps dédiés aux « *fondamentaux* » ou encore des missions complémentaires en échange d'une hausse des rémunérations, les mêmes politiques éducatives se profilent. L'annonce du dégel du point d'indice, attendu depuis cinq ans, risque de ne pas suffire à combler la chute du pouvoir d'achat des PE qui commencent désormais leur carrière à 1,1 point du SMIC. Une revalorisation qui s'accompagnera d'une mise en concurrence des personnels par un salaire prétendument au mérite ou un temps de travail augmenté, notamment pour les AESH. Après le bilan en ligne de Jean-Michel Blanquer, le SNUipp-FSU publie 23 propositions traçant les contours d'une école égalitaire œuvrant à l'émancipation. Affirmer qu'une autre école est possible : un projet à porter dans les écoles et sur la place publique !

\*Enquête Harris Interactive - SNUipp-FSU réalisée entre décembre et avril 2022

## Concours : beaucoup d'absent-es

Alors que les résultats d'admissibilité sont connus dans plusieurs académies, le nombre de candidates et candidats inscrits et présents au concours n'a toujours pas été communiqué globalement. Lors de la session 2021, les présents au concours représentaient moins de

31% des inscrits. Les premiers résultats connus font craindre le pire : à Dijon, sur 866 inscrits, seuls 235 étaient présents aux épreuves, soit 27,14%. A Lyon, pour 470 postes, seuls 760 étudiantes et étudiants se sont présentés. Les académies pourraient ne pas faire le plein cette

année. Ainsi, à Montpellier, le nombre d'admissibles par poste offert au concours externe n'est que de 1,53. À Grenoble, il est de 1,22 et pour l'académie de Dijon, ce chiffre tombe à 1,15. Ces données illustrent la nécessité d'endiguer la perte d'attractivité du métier.

## Solidarité syndicale avec l'Ukraine

S'inscrivant dans la tradition internationaliste du mouvement ouvrier et en contact étroit avec les syndicats ukrainiens, huit organisations syndicales dont la FSU affrètent un train entre Strasbourg et la frontière roumaine, à 300 kilomètres d'Odessa. Le départ du train est prévu pour la mi-mai. Le dialogue avec les syndicats ukrainiens a permis d'identifier les besoins : machines à laver industrielles,

matériel de cuisine, couvertures et matériel médical notamment. Une fois sur place, deux camions acheminés par le convoi permettront la distribution des marchandises auprès des syndicats ukrainiens en présence d'une délégation de syndicalistes français. Depuis le 24 février, la guerre dévaste l'Ukraine faisant déjà des milliers de victimes civiles dont des centaines d'enfants

et des milliers de blessé-es. Les destructions sont également considérables. Les organisateurs du convoi rappellent à la fois que la responsabilité de la guerre incombe à Vladimir Poutine et leur solidarité avec la population ukrainienne sur place ou sur les routes de l'exil ainsi qu'avec les opposant-es russes ou biélorusses à la guerre.

## Territoires éducatifs ruraux : un bilan, pas de moyens

Les « Territoires éducatifs ruraux » expérimentés depuis janvier 2021 dans les académies d'Amiens, Nancy-Metz et Normandie sont censés renforcer les coopérations locales, offrir de meilleures perspectives d'avenir aux jeunes ou mieux accompagner les personnels. Le bilan dressé par l'Inspection générale pointe l'absence

de moyens dédiés contraignant « à une logique d'optimisation des moyens existants [qui] a ses limites ». Pas de quoi inverser la restructuration croissante du réseau scolaire rural, fondée sur des fusions d'école et la concentration des regroupements pédagogiques intercommunaux.

### Focus

#### DROM : SCOLARISER TOUS LES ENFANTS

« Faire de la lutte contre la non-scolarisation des enfants un enjeu prioritaire » est, selon le rapport de mars 2022 du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HFCEA), impératif pour lutter contre le fort illettrisme en 6e et la marginalisation sociale précoce compromettant les chances d'avenir des enfants des DROM\*. La situation est particulièrement critique en Guyane et à Mayotte où le nombre de places insuffisantes dans les écoles contraint souvent à la rotation de deux classes dans une même salle de classe, réduisant le temps d'apprentissage à la mi-journée. L'éloignement entre domicile et école, le recrutement difficile d'enseignant-es, la précarité sociale, la situation de mineurs isolés ou le refus illégal de scolarisation par des communes des familles étrangères ou en situation irrégulière sont autant de freins à la scolarisation. La généralisation du service d'un véritable repas de cantine est un autre enjeu pour couvrir les besoins nutritifs d'enfants dont c'est parfois la seule alimentation quotidienne et leur permettre de rester à l'école toute la journée.

\* Départements/Régions d'outre-mer

## Chères candidates, chers candidats...

Neuf organisations nationales de retraité-es, associations ou syndicats, dont la FSU, qui se mobilisent ensemble depuis 2014 se sont adressées aux candidats et candidates aux élections législatives sous la forme d'un

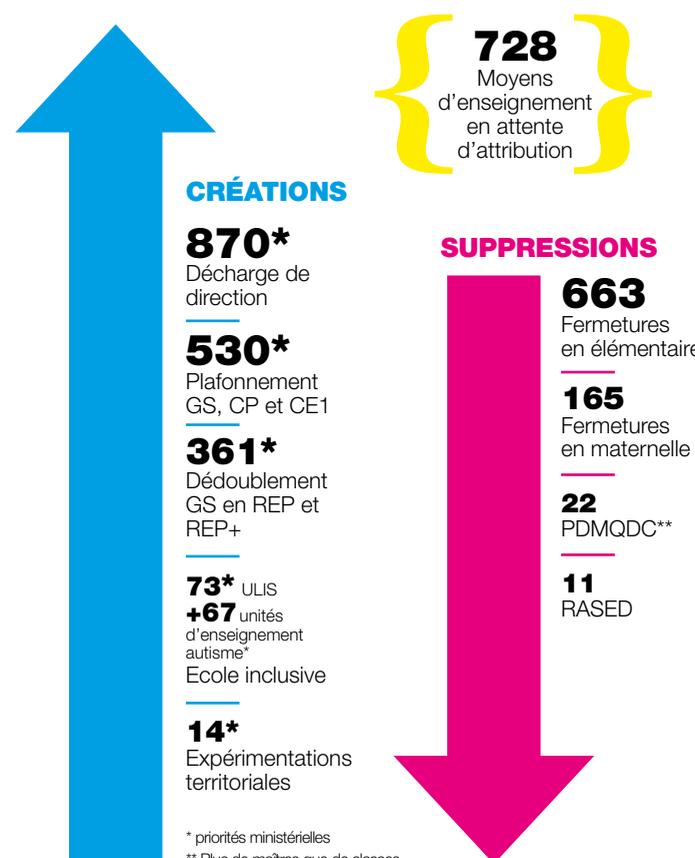
questionnaire. Elles les interrogent sur un certain nombre de revendications concernant le pouvoir d'achat, la santé, les Ehpad et services d'aide à domicile ou les services publics. Les réponses seront rendues publiques.

## Carte scolaire : des priorités qui épuisent l'école

L'enquête menée dans 96 départements par le SNUipp-FSU sur les opérations de carte scolaire de janvier-mars 2022 montre un net déséquilibre des dotations au profit des seules priorités ministérielles : plafonnement à 24 en GS, CP et CE1, dédoublement des GS en éducation prioritaire, amélioration des décharges de direction, école inclusive, expérimentations locales. À part le remplacement auquel environ 200 moyens sont consacrés sans régler les difficultés structurelles,

les autres besoins d'ouverture sont reportés à une phase ultérieure pour laquelle les IA-DASEN conservent une réserve de 728 moyens, supérieure au volume des 661 moyens consommés. La réalisation des mesures officielles, sous-financée, entraîne ainsi de nombreuses fermetures, y compris de 46 écoles, en particulier en milieu rural. Pour rappel, cette année, aucune création de postes budgétaires : les moyens sont dégagés suite à la réforme de la formation initiale.

**1 655 MOYENS D'ENSEIGNEMENT POUR LES DÉPARTEMENTS**



### 3 questions

#### ÉVELYNE BECHTOLD



#### 1 PAYER LES ENSEIGNANTS AU MÉRITE, DANS QUELLE LOGIQUE CELA S'INSCRIT-IL ?

Cela a souvent été mis en œuvre par les gouvernements qui se heurtaient à des problèmes de recrutement des professeurs. Ils pensent que si les bons candidats ne se présentent pas au concours d'enseignement, ce n'est pas parce que le métier est difficile et mal payé mais parce que le système ne permet pas de récompenser les professeurs les plus méritants. Pour attirer les meilleurs étudiants, il faudrait leur garantir la possibilité d'obtenir de meilleurs salaires. C'est aussi la logique du « *new management public* » qui vise à rapprocher les secteurs public et privé en développant l'efficience avec un moindre coût.

#### 2 QUELLES FORMES CELA PEUT-IL PRENDRE ?

C'est compliqué à mettre en place dans le service public car la production ne peut se mesurer de façon matérielle. Souvent les résultats des élèves servent de repère, ce qui est absurde car selon le territoire où l'on enseigne, le niveau des élèves varie et les difficultés familiales et matérielles des élèves impactent les résultats

scolaires. Ce sont donc des activités annexes qui vont servir à évaluer le mérite des enseignants : le nombre de formations, l'assiduité aux réunions, la capacité à s'investir dans les projets, le nombre de rendez-vous avec les parents, les projets que l'on porte, etc... L'évaluation s'effectue sur des activités certes appréciables mais qui ne constituent pas le cœur du métier, la capacité à faire entrer les élèves dans les apprentissages.

#### 3 QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE MÉTIER ?

Cela a un effet contre-productif, avec une prime à celui qui sera capable de se vendre. Il y a une mise en concurrence des enseignants au sein de l'école avec des professeurs récompensés qui ne seront pas forcément ceux qui font progresser les élèves en difficulté. Cela peut être très démobilisateur, certains se diront à quoi bon s'investir ou réfléchir à ses pratiques. Cela a aussi un impact sur le mouvement des personnels, les enseignants vont avoir envie d'aller vers des écoles accueillant un public moins difficile. Cette mise en concurrence est d'autant plus absurde que l'immense majorité des enseignants fait du bon travail et est attentive aux difficultés et progrès des élèves. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

\* Atrice de « Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? En finir avec le nouveau management public », IR U.

# Une transition en douceur

À Pézenas dans l'Hérault, la classe passerelle accueille des enfants de deux ans pour un passage apaisé à leur vie d'élève.

Un grand cornet de glace vanille/framboise en papier mâché trône dans l'entrée de l'école maternelle Bobby Lapointe, hommage des bambins au poète né il y a 100 ans dans leur petite ville. Cette école de quatre classes abrite la classe passerelle de Pézenas, dispositif qui permet de faire une transition en douceur entre la maison ou la crèche et l'école. « L'inscription peut se faire à partir de l'âge de deux ans, explique Isabelle Jarrige, l'enseignante. La classe qui est accessible à tous les enfants, selon les disponibilités et sur proposition d'un comité technique (école-crèche-PMI), est une classe à flux ». Seize enfants sont accueillis en même temps, de manière progressive, soit une trentaine sur l'année scolaire. « Quand ils sont prêts, ils intègrent une petite section de maternelle ».

La classe passerelle est le fruit du partenariat entre l'Éducation nationale, la ville de Pézenas, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), le conseil départemental de l'Hérault (PMI), l'association « Les Amis de l'Enfance » et les parents. Elle est gratuite et n'est pas conditionnée à l'exercice professionnel des parents.

## DE LA SOUPLESSE

« Elle a été créée en 2000, explique Françoise Morel, directrice du groupe scolaire, et vise la mixité sociale ». La petite ville de 8 000 âmes accueille en son centre des familles modestes et divers publics que l'ensemble des profession-

nels s'attache à réconcilier avec l'école, en particulier la communauté gitane sédentarisée. Un projet de lutte contre l'absentéisme, la scolarisation trop tardive et l'échec scolaire porté par l'ensemble des collègues de l'école, support de formation et de recherches de LIRDEF\* à la faculté d'éducation de l'université de Montpellier. Les PEMF, comme Isabelle ou Françoise, reçoivent de nombreux stagiaires. « Les élèves sont accueillis à leur rythme et en fonction des besoins des familles. Nous accompagnons ensemble ceux qui sont presque « prêts » et

vont passer un moment en petite section, raconte l'enseignante. L'école devient peu à peu un lieu sécurisant et connu. On adapte la matinée aux besoins de l'enfant, à sa fatigabilité. Les parents viennent souvent au début pour dédramatiser la séparation... La matinée s'égrène avec souplesse. Les enfants utilisent la classe comme ils le veulent entre exploration, manipulation et partage. Les adultes accompagnent des activités plus cadrées autour de thématiques. Les apprentissages scolaires, à travers le jeu, visent beaucoup à développer la motricité et le langage ».

## CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Les dispositifs passerelles (actions, lieux ou classes) initiés après la signature en 1990 d'un protocole, toujours en vigueur, entre le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État chargé de la famille, tendent à assurer la continuité éducative des enfants de zéro à six ans. Deux secteurs de compétence donc, petite

enfance et Éducation nationale, et un décret en 2000 qui pose les bases d'un partenariat local, d'actions et financier. La plupart des dispositifs ont été créés dans le cadre d'une politique d'action en faveur des milieux défavorisés. Les objectifs poursuivis sont

la prévention des inégalités scolaires, une scolarisation progressive et précoce des enfants mais également une amélioration de la communication entre parents et école et un accompagnement dans l'exercice de la fonction parentale.



**PARENTS ET PROFESSIONNELS** à hauteur d'enfants.

## CRÉER DU LIEN

Dans la classe passerelle, l'enseignante n'est pas seule. Elle peut compter sur un professionnel petite enfance, généralement une éducatrice de jeunes enfants (EJE) et une Atsem. À Pézenas, il y a deux Atsem, dans l'attente de l'embauche d'une EJE. Si chacune a son champ de compétences, elles travaillent ensemble et s'enrichissent des échanges professionnels.

L'association « Les Amis de l'Enfance », financée par la CAF, le Département et la mairie, soutient le projet depuis son

ouverture. Le partenariat financier sur des actions artistiques, spectacles ou achats de livres s'est peu à peu transformé en une solide collaboration. « Nous visons à améliorer les conditions d'accueil des enfants et des parents à l'école maternelle, à accompagner la parentalité, à anticiper et à prévenir l'échec scolaire », explique Claire Alran, présidente de l'association. Des tables rondes, un forum annuel de la toute petite enfance mais surtout « les vendredis parents-enfants pour rencontrer l'école autrement ». Autour d'activités diverses, les parents, responsables et bénévoles des associations, les assistantes maternelles, l'enseignante, parfois le périscolaire, se retrouvent pendant que les petits jouent. « À travers ces échanges moins formels, les parents redécouvrent ce qu'est l'école, qui en sont les acteurs, et sont incités à en devenir acteurs eux-mêmes », poursuit Claire Alran. Beau clin d'œil à Molière qui installa un temps sa troupe dans la cité.

## « VRAI PROJET DE PRÉVENTION »

« Mathis a beaucoup évolué depuis qu'il est dans cette classe. En tout, langage, confiance en lui, explique sa mère Fadima. La pédagogie est adaptée. Je suis aussi plus rassurée et en confiance ». « Je venais avec Wyatt mon fils les vendredis après-midis. En février il a intégré la classe passerelle sans traumatisme. Il s'adapte à son rythme », ajoute une autre maman entre la fabrication de deux pompons pour la décoration du forum. Une collaboration indispensable aussi pour Clémence Roman, responsable du relais petite enfance financé par le CIAS qui fait le lien entre la crèche, l'école et les assistantes maternelles. « Cette classe passerelle est un vrai projet de prévention », analyse Christine Biel-Bazile, responsable PMI sur le secteur piscenois. « Pour les enfants en crèche ou non, pour ceux et celles en grande difficulté, elle permet une socialisation et une approche progressive de la collectivité. C'est un outil très important qui entretient le maillage autour de la petite enfance. On voit les bénéfices pour les parents qui ont une mauvaise image de l'école et les bienfaits pour les enfants », conclut-elle.

VIRGINIE SOLUNTO

\* Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation

## en bref

### SCOLARISATION DES 2 ANS

Si la scolarisation à 3 ans concerne la quasi-totalité des enfants, hors départements d'Outre-mer, seulement environ 7% des enfants de 2 ans étaient scolarisés à l'école publique à la rentrée 2020. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans a diminué de plus d'un point depuis la rentrée précédente instaurant la scolarisation obligatoire à 3 ans. Il avait fortement augmenté dans les années 1970 jusqu'à atteindre 35% entre 1980 et 2002. Entre 2002 et 2012, ce taux a été divisé par trois, la politique de scolarisation dans l'enseignement préélémentaire privilégiant l'accueil des enfants de 3 à 5 ans.

### UN BILAN ET DES MOYENS

Le SNUipp-FSU réaffirme les spécificités d'une école première qui exige un engagement réel de l'Éducation nationale et des collectivités. L'instruction obligatoire à 3 ans a permis au ministre de s'exonérer de la question de la scolarisation à 2 ans. Celle-ci ne cesse de baisser alors qu'elle s'avère cruciale en particulier pour les élèves issus des milieux populaires. Elle doit être prioritairement renforcée dans les territoires socialement défavorisés notamment en éducation prioritaire et dans les Outre-mer. Le SNUipp-FSU demande la création d'un service public de la petite enfance et un bilan des dispositifs passerelles en lien avec le secteur de la petite enfance pour un éventuel développement de ces dispositifs dans le respect de la spécificité de l'école maternelle.

dossier

# Éducation aux médias et à l'information : la citoyenneté à la Une

À l'heure où tout le monde est susceptible de produire de l'information, un enseignement transversal consacré aux médias et à l'information est reconnu aujourd'hui comme essentiel. Il vise à aider l'élève à trier, décrypter et mettre en perspective des contenus multiformes toujours plus nombreux et accessibles.

Dossier réalisé par  
Lilia Ben Hamouda,  
Mathilde Blanchard,  
Franck Brock,  
Emmanuelle Quémard



## Éducation aux médias et à l'information : la citoyenneté à la Une

Quel rôle doit jouer l'école pour aider les élèves à appréhender des flux d'informations multiformes toujours plus massifs, accessibles et rapides ? Comment apprendre aux futures citoyennes et citoyens à prendre de la distance avec des contenus produits par des acteurs, de plus en plus nombreux, autres que les professionnel·les de l'information ? Tels sont les principaux enjeux de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), un enseignement transversal dont l'utilité fait l'objet d'un large consensus au sein de la communauté éducative. Il apparaît en effet fondamental, d'éduquer les enfants du primaire à identifier les sources, à distinguer les savoirs de la croyance, les faits des opinions, à lire avec critique les infos, les images... et à pouvoir disposer d'une autonomie d'information.

Ebauché dans les années 1970 et 1980 lors de plusieurs conférences internationales, le concept d'éducation aux médias et à l'information a commencé à s'intégrer progressivement au parcours citoyen de l'élève à partir de 2016, les attentats contre Charlie Hebdo en 2015 ayant accéléré la prise de conscience de l'enjeu démocratique de cet enseignement dont la question de la liberté d'expression (page 16 et ci-contre). Six ans plus tard, dans la foulée du rapport Bronner dressant un état des lieux de la désinformation sur les réseaux sociaux, le ministère de l'Éducation nationale précise dans la circulaire du 24 janvier 2022 que l'EMI doit occuper une place « au cœur du projet éducatif de l'École » et en définit les modalités organisationnelles et pédagogiques.

### DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX

Même s'ils peuvent désormais s'appuyer sur l'expertise et les ressources du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), les PE déplorent souvent un manque de temps, de moyens et de formation pour mettre en œuvre cet enseignement parmi une liste de priorités qui ne cesse de s'allonger. Le SNUipp-FSU estime que l'EMI ne doit pas reposer sur les seules injonctions hiérarchiques, mais passe par l'équipement de chaque classe, une assistance continue, une solide formation initiale et continue, des enseignant·es bénéficiant

# “Un vecteur pédagogique essentiel pour développer l'esprit critique de l'élève et consolider les savoirs.”

d'outils numériques, mais aussi par des échanges avec les familles.

Pour autant, les initiatives de terrain donnent des perspectives encourageantes. Ainsi, les élèves de CM2 de l'école Camus du Portel (Pas-de-Calais) ont réalisé un micro trottoir sur le réchauffement climatique dans le cadre d'un projet local de webradio (page 18). « C'est aussi faire de l'histoire, de la géographie, des sciences d'une façon plus active et ludique », témoigne leur ensei-

gnante Ludivine Villez. Cette première expérience de production a également permis aux élèves de se confronter à des problèmes d'expression, de présentation, de synthèse et de vérification des informations recueillies. À Viry-Châtillon (Essonne), les classes de CMI de l'école Jules-Verne ont enquêté pour savoir si la commune avait été équipée ou pas d'un télésiège dans les années soixante (pages 16-17). « Nous avons besoin d'un déclencheur pour les lancer dans

une démarche d'investigation, explique l'enseignante Pauline Laborde. Nous avons donc construit la séance pour qu'ils et elles se retrouvent face à une situation problème et aient besoin de vérifier l'info ».

### DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

Des spécialistes de l'éducation et de l'information plébiscitent, en outre, l'EMI comme un vecteur pédagogique essentiel pour développer l'esprit cri-



LA PRESSE POUR ENFANTS, un accès adapté à l'information.



### LIBERTÉ CONSTITUTIONNELLE

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

L'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, repris dans la Constitution, s'impose comme un fondement de la société démocratique française. La liberté d'expression contient donc une double responsabilité : le droit de communiquer ses idées et la responsabilité de ce que « j'écris ». Garante d'un pluralisme des débats citoyens, elle pose aussi la question des moyens de son exercice. Internet marque une révolution en ne réservant plus l'expression qu'à celles et ceux accédant aux médias. Cela implique donc une formation des futurs producteurs et productrices.

tique de l'élève et consolider les savoirs. « Ils doivent identifier les bonnes sources, les croiser et enfin, hiérarchiser l'information. La production médiatique est un mode d'action très pertinent pour comprendre et consolider les compétences en EMI », note Xavier Gillet, ancien journaliste et PE détaché auprès du CLEMI (page 17). Pour Sophie Jehel, maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication, l'EMI constitue également l'occasion pour l'enfant confronté de plus en plus tôt à l'usage des réseaux sociaux de se poser des questions relevant de l'éthique (page 19). « Face aux images et messages reçus, interroger les émotions, les intentions, les publications permet l'autonomisation, la liberté intellectuelle, en mesurant l'écart entre ce que la plateforme et le réseau de contacts incite à penser et ce que l'utilisateur pense lui-même ».

# Évolution des médias, évolution des enjeux

En 50 ans, l'éducation aux médias et à l'information s'impose avec une visée démocratique.

La nécessité d'une éducation aux médias et à l'information (EMI) relève d'un large consensus lié à la place centrale de l'information, des médias et du numérique dans la vie quotidienne. Un constat qui s'est affirmé avec la mutation des supports d'information. Dans les années 70, le développement de la télévision et de la radio conduit à une réflexion sur la mise à distance des contenus diffusés. La préoccupation est internationale et européenne. La conférence de Grünwald (Allemagne) en 1982 sous l'égide de l'UNESCO fait émerger le principe d'une « conscience

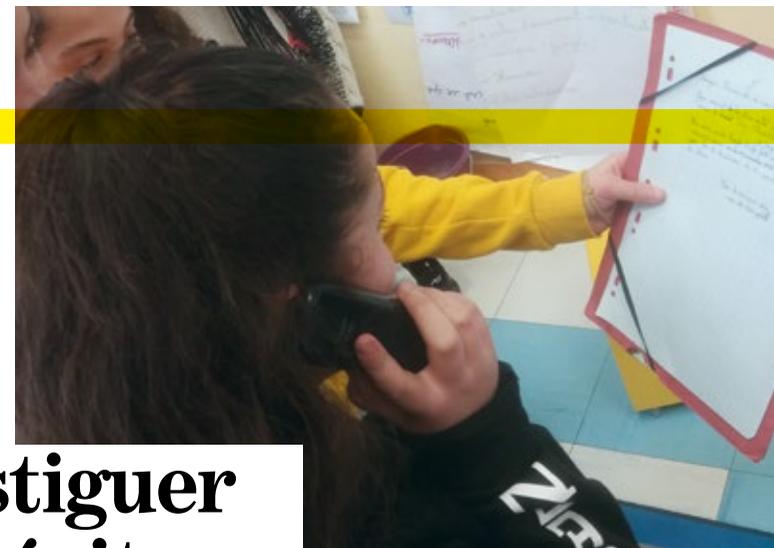
critique ». En 2012, celle de Moscou insiste sur l'aspect d'une maîtrise de l'information, tout en rappelant les obstacles qui peuvent empêcher son accès et son utilisation libre. En France, la loi de refondation de l'école de 2013 intègre au socle commun l'EMI à l'ère du numérique. Les attentats de Charlie Hebdo en 2015 marquent également une nouvelle prise de conscience de l'importance de cet enseignement dans sa visée démocratique. En 2016, l'EMI s'intègre au parcours citoyen de l'élève. Le développement d'internet, du numérique, des réseaux sociaux et l'importance partagée de former toutes les personnes réceptrices et émettrices d'information débouchent sur la circulaire du 24 janvier 2022 pour relancer cet enseignement. Toutefois aucun pays d'Europe n'en fait une discipline à part entière, son enseignement reste transversal et différemment investi.

critique ». En 2012, celle de Moscou insiste sur l'aspect d'une maîtrise de l'information, tout en rappelant les obstacles qui peuvent empêcher son accès et son utilisation libre. En France, la loi de refondation de l'école de 2013 intègre au socle commun l'EMI à l'ère du numérique. Les attentats de Charlie

## Investiguer pour éviter les infox

Dans les classes de CMI de l'école Jules Verne de Viry-Châtillon (Essonne), vérifier une information est devenu un réflexe.

Y avait-il un télésiège à Viry-Châtillon dans les années soixante ? Les élèves de CMI des classes de Pauline Laborde et Sophie Sureau n'y croient pas. Et leur incrédulité est légitime. Comment croire qu'il y a encore quelques années, un télésiège survolait le lac de cette petite ville urbaine de l'Essonne ? Dans cette « hyperclasse » de quarante-six élèves comme aiment à l'appeler les deux enseignantes qui travaillent constamment ensemble, questionner une information est un réflexe. C'est lors d'une séance sur les différents modes de transport en montagne que Sophie leur parle du télésiège qui survolait le lac castelvirois. Un peu comme une info donnée au détour d'une phrase. Pourtant, c'était l'objet même de cette séance d'éducation aux médias et à l'information (EMI) et non de géographie comme l'ont cru les élèves... « Nous avons besoin d'un déclencheur pour les lancer dans une démarche d'investigation, explique Pauline. Nous avons donc construit la séance pour qu'ils se retrouvent face à une situation problème et aient besoin de vérifier l'info ». La réaction des élèves est immédiate : « mais il n'y a pas assez de neige ici » rétorque Adeline\*, « on n'est pas à la montagne ! » ajoute Omar\*. « Vous ne me croyez pas ? » leur demande Sophie, « Est-ce que je raconte n'importe quoi ou ai-je raison ? Com-



ment fait-on pour savoir ? ». Nina\* lève la main et lui répond : « on doit vérifier ton information ! ». Et quand les élèves de CMI parlent d'information, ils utilisent le terme journalistique. « Qu'est-ce qu'un média ? Qu'est-ce qu'une information ? » sont des interrogations auxquelles ils ont été confrontés lors de plusieurs séances d'EMI en amont de celle-ci et auxquelles ils ont répondu dans un podcast diffusé sur la webradio de l'école. « Une information, c'est quelque chose de vrai, de récent et qui intéresse un maximum de personnes », rappelle Amina\*.

### CROISER TROIS SOURCES

Très rapidement, les enfants s'organisent. « On peut demander à des témoins qui vivaient là avant », suggère Nina, « On pourrait vérifier sur Internet ou un journal », ajoute Amine\*, « On peut demander à la mairie », complète Souleyman\*. Ils ont leurs trois sources ; ils savent que pour vérifier une information, il faut en croiser trois au minimum. Un groupe est chargé de trouver un témoin. Très rapidement, il pense au directeur de l'école, Hervé Guisset, qui est « vieux » puisque ses cheveux sont gris... « En effet, il y avait un télésiège quand j'avais votre âge », leur répond-il. Le second groupe téléphone au service des archives de la mairie qui joue le rôle de source officielle dans leur enquête. « C'est tout à fait vrai, le télésiège servait à survoler le lac », leur affirme la responsable. Et pour finir, le dernier groupe effectue des recherches sur Internet et sur les différents médias jugés fiables, comme le quotidien *Le Parisien*, qui confirment l'information : il y avait un télésiège de 1962 à 1998 à Viry-Châtillon... L'organisation de ces recherches permet de déterminer la véracité des propos. Ce n'était donc pas une infox – ou « fake news » – mais bien une information.

\* Les prénoms ont été modifiés

### 3 QUESTIONS À...

**XAVIER GILLET**, ancien journaliste, professeur des écoles détaché auprès du CLEMI\*.



When ? Why ?\*\*. Ils doivent aussi identifier les bonnes sources, les croiser et enfin, ils doivent hiérarchiser l'information. La production médiatique est un mode d'action très pertinent pour comprendre et consolider les compétences en EMI.

## 1.

### COMMENT AIDER LES ÉLÈVES À DÉCRYPTER L'INFORMATION ?

L'information n'est pas cryptée, elle est diverse et provient de multiples sources. Il s'agit donc d'aider les élèves à bien comprendre, à bien percevoir et à avoir la capacité d'exercer leur esprit critique. Il est souvent question de fake news et de théories du complot, mais avant de s'intéresser à ce qui dysfonctionne, il est fondamental de comprendre le processus de construction de l'information. Au CLEMI\* - l'opérateur de référence en éducation aux médias et à l'information dans le système éducatif français - on travaille donc en priorité sur les fondamentaux, ce qui définit l'information, la notion de source, la hiérarchie de l'info... Notre action vise à faire adopter les bons réflexes pour s'informer de manière libre et éclairée.

## 2.

### QUELLE PLACE POUR LA PRODUCTION D'INFORMATION ?

Elle est primordiale. En éducation aux médias et à l'information, la pédagogie de projet est fondamentale. Lorsque les élèves sont dans la peau d'un journaliste et qu'ils construisent un contenu médiatique, ils mettent en pratique les fondamentaux de l'écriture journalistique. En effet, ils doivent penser aux éléments essentiels, les 5 W – Who ? What ? Where ?

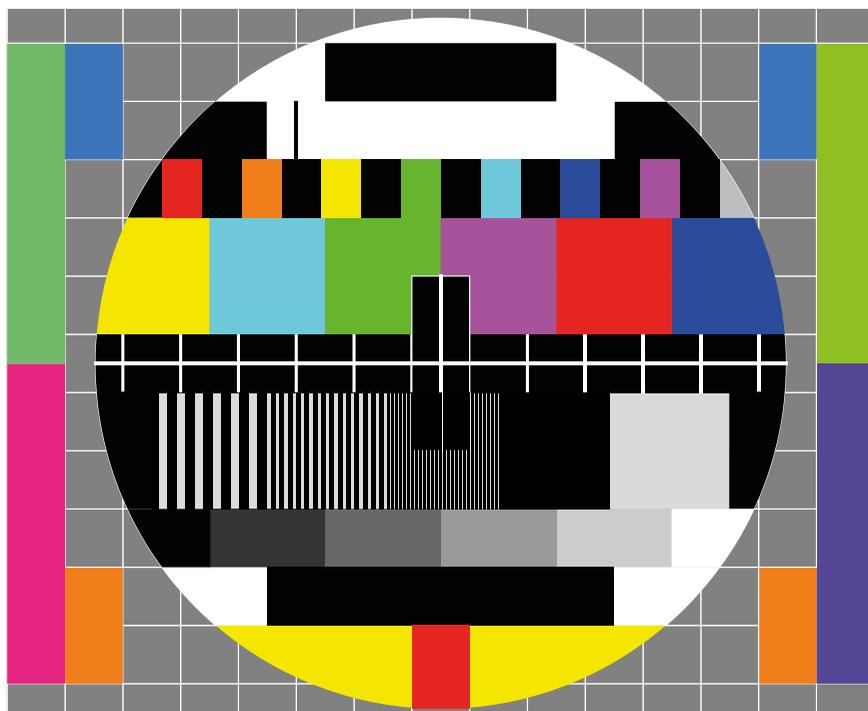
## 3.

### DE QUELS OUTILS DISPOSENT LES PE ?

L'EMI n'est pas présente au sens strict des termes dans les programmes du premier degré. Mais depuis janvier 2018, des orientations pour l'éducation aux médias et à l'information ont été publiées par le conseil supérieur des programmes à destination spécifique des enseignants et enseignantes du premier degré. Ces orientations sont divisées en quatre grands axes, « rechercher, identifier et organiser l'information », « écrire, créer, publier, réaliser une production collective », « découvrir ses droits et ses responsabilités dans l'usage des médias » et « découvrir et s'approprier un espace informationnel et un environnement de travail ». Elles répartissent le travail des enseignants et enseignantes entre les cycles 2 et 3. La possibilité de travailler l'éducation aux médias et à l'information dès l'école maternelle y est également envisagée. Ce document permet d'organiser de manière progressive et transversale les activités que les enseignants et enseignantes veulent mener en classe avec leurs élèves. À cette fin, le CLEMI propose de nombreuses ressources. Elles sont disponibles sur le site internet et peuvent s'articuler avec ces orientations.

\* Centre pour l'éducation aux médias et à l'information

\*\* Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ?





# Reporters en herbe

Dans le quartier de leur école Camus au Portel (Pas-de-Calais), les CM2 de Ludivine Villez enquêtent sur les pratiques écologiques.

« Si je vous dis « réchauffement climatique », à quoi pensez-vous ? », « Faites-vous des petits gestes au quotidien pour la planète ? », « Est-ce que l'écologie est importante pour vous ? », ces questions ce sont les CM2 de Ludivine Villez de l'école Camus du Portel dans le Pas-de-Calais qui les posent aux habitants de leur quartier, situé en éducation prioritaire. Équipés d'un micro portatif et d'une tablette, ils mènent l'enquête sur l'appropriation locale des bons gestes pour la planète après avoir étudié le réchauffement climatique en classe. Sans appréhension, car les 24 apprentis reporters n'en sont pas à leur premier micro-trottoir. Engagée depuis le début d'année dans le projet local de « Webradio 62 », la classe a déjà réalisé plusieurs reportages radiodiffusés sur le média départemental ou via l'environnement numérique de travail (ENT) de l'école « pas encore assez fréquenté par les familles », regrette Ludivine Villez. « Réaliser le premier podcast a énormément plu à la classe. J'ai donc décidé d'en faire un par mois, selon le projet du moment », témoigne l'enseignante, « c'est aussi faire de l'histoire, de la géographie, des sciences d'une façon plus active et ludique ». Dans la rencontre des passants, généralement coopératifs, les premières préoccupations concernent les fondamentaux du radio reporter : « bien se présenter »

rappelle Lily, « sans parler trop vite » précise Axel. La maîtresse rappelle la nécessité de bien orienter le micro pour une prise de son de qualité. Pas facile avec le seul matériel personnel de l'enseignante de rendre actifs tous les élèves. « Mais dès le mois prochain, la classe bénéficiera d'une mallette numérique mise à disposition pour un mois par la DSDEN qui permettra de multiplier les prises de son simultanées », se félicite Ludivine Villez.

## DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE

La sollicitation de clientes du supermarché local confronte un groupe à un dilemme éthique. « Une demande d'autorisation a-t-elle été présentée ? », interpelle un responsable du magasin qui s'inquiète de la nature des questions posées. À la suite de l'incident, un débriefing collectif permet d'aborder explicitement les dimensions éthiques du travail d'enquête. Le tir est rectifié avant d'entrer dans la pharmacie. La demande d'autorisation est explicitement formulée mais le corpus de questions préparé en classe reste inchangé. L'expérience permet finalement de vivre en acte les connaissances acquises pendant la semaine de la presse sur le métier de journaliste. Le retour en classe est consacré à l'écoute des rushes : « c'est trop long, il faut sélectionner », « quand les personnes hésitent, il faut couper », se rappellent les élèves. Avant le montage final qui, en l'absence d'équipement collectif, « me prend 2 ou 3 heures après la classe » concède la maîtresse, une interrogation demeure : « Les gens disent-ils vrai ou faux sur le réchauffement ? ». L'occasion de réinvestir les connaissances acquises lors du visionnage antérieur de vidéos d'Arte.fr sur le métier de journaliste et sa déontologie.

## en bref

### (IN)FORMER PAR LA PRESSE

Dans le sillage du journal pionnier né en 1995 « Mon quotidien », et sa version pour les plus jeunes « Mon petit quotidien », la presse jeunesse se décline sous différents médias pour mettre l'information à hauteur d'enfants. France Info et Astrapi proposent sur le web le podcast « Salut l'info », tour d'horizon hebdomadaire de l'information. ARTE journal junior adapte le journal télévisé quotidien. « 1 jour, 1 actu » combine une édition quotidienne en ligne et hebdomadaire papier pour décrypter l'actualité du monde. Avec une forte dimension interactive, ces supports constituent autant de ressources pour l'EMI en classe.

### OÙ, QUAND, COMMENT ?

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est un enseignement transversal qui, sans temps officiel dédié, a du mal à exister face aux disciplines présumées fondamentales et au flux constant de « priorités ». Il se décline au fil des programmes sous forme de diverses insertions d'activités ou d'objectifs, en particulier en français et en enseignement moral et civique (EMC). Mais si une page sur éducol lui est consacrée, son enseignement, à l'instar de celui de l'esprit critique, reste implicite. Selon un récent rapport de l'Inspection générale, « il repose sur des initiatives individuelles disparates ». Il note aussi « la discontinuité des moyens, du pilotage » et craint « une indifférence politique ou une sous-estimation des enjeux ».

# “Sortir d'une représentation trop manichéenne de la vérité”

## QU'EST-CE QUE L'EMI ?

**SOPHIE JEHEL :** L'éducation aux médias et à l'information se compose de trois branches. Une branche socio-économique concerne la connaissance du fonctionnement économique des médias - télé, radio, plateformes culturelles en ligne. La deuxième recouvre l'analyse des contenus auxquels les élèves ont accès, par exemple pour interroger quelles images suscitent chez eux des émotions particulières et comment les aider à les analyser. Enfin, la troisième branche vise à connaître les usages des médias qui peuvent être informationnels mais aussi créatifs. Le tout est à adapter en fonction des programmes et des aptitudes des professeurs.

## AVEC LES RÉSEAUX SOCIAUX, DE NOUVEAUX ENJEUX ?

**S.J. :** Oui, car même s'ils n'y sont pas autorisés avant 13 ans, beaucoup d'élèves ont un compte sur Instagram, TikTok ou Snapchat. Il importe de leur faire prendre conscience de l'injonction de participation, à écrire, à « liker », à partager... Être informé du fonctionnement de ces plateformes gratuites, qui se nourrissent de la valeur produite par la participation des usagers, permet de prendre de la distance pour rechercher l'information par soi-même, sans dépendre des recommandations de la machine. Les études d'usage des réseaux sociaux montrent que les jeunes réalisent un vrai travail éthique qu'on a intérêt à doper en tant qu'enseignant. Face aux images et messages reçus, interroger les émotions, les intentions, les publications permet l'autonomisation, la liberté intellectuelle, en

mesurant l'écart entre ce que la plateforme et le réseau de contacts incite à penser et ce que l'utilisateur pense lui-même.

## FORMER À L'ESPRIT CRITIQUE ET À LA CITOYENNETÉ PAR L'EMI ?

**S.J. :** L'EMI est un espace de travail favorisant l'autonomisation des jeunes, la conception de leur pensée, de leurs positionnements. Les médias numériques fondés sur l'expression publique, rendent nécessaire la compréhension des enjeux et favorisent la citoyenneté à travers l'exigence du respect des différents points de vue, y compris choquants, le contrôle de son expression sur un espace public, sans recours à l'insulte. L'esprit critique, c'est essayer de comprendre d'où viennent les informations sur ces plateformes, censées être recommandées pour soi, d'en identifier la source pour éclairer l'intention de l'auteur et se départir de l'adhésion-croyance vis-à-vis des images. L'esprit critique se nourrit du temps d'arrêt sur image, de la distanciation par rapport à l'incitation à la participation d'une entreprise commerciale qui l'exploite.



**BIO**  
Sophie Jehel, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication (université Paris VIII), autrice de « L'adolescence au cœur de l'économie numérique », INA.

## CONTRE LES INFOX, UN RÔLE POUR L'ÉCOLE ?

**S.J. :** Les infox ou « fake news » révèlent des enjeux de lutte entre des croyances

et des légitimités différentes. L'école peut expliquer ce qu'est un journaliste, sa déontologie, les comptes qu'il doit rendre quand il raconte des choses qui s'avèrent fausses. À propos d'interprétations sur la pandémie véhiculées par les familles, l'école peut rappeler les règles de la science, fondée sur des travaux collaboratifs et le contrôle des pairs. Il est très important de sortir d'une représentation trop manichéenne de la vérité. Les « fake news » expriment une forme de défiance envers les institutions. Pour lutter contre, il faut informer sur leur fonctionnement, à la mesure de ce que l'on peut faire en primaire, à partir du questionnement des élèves, mais sans minimiser les erreurs des institutions et des médias.

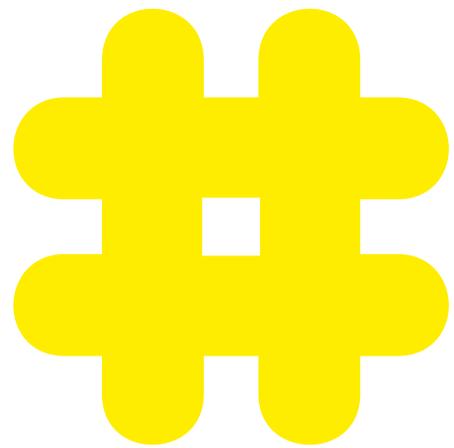
## COMMENT S'Y PRENDRE ?

**S.J. :** Si on traite des réseaux sociaux, il faut les fréquenter, se familiariser avec, tout en sachant que les pratiques des

“L'EMI est un espace de travail favorisant l'autonomisation des jeunes, la conception de leur pensée, de leurs positionnements.”

adultes sont différentes de celles des jeunes. Ensuite, créer un espace de confiance dans lequel on peut explorer la diversité des interprétations et prendre le temps de rappeler la loi quand c'est nécessaire. Non pas pour sanctionner les élèves parce que la liberté de parole, à condition de respect entre élèves, est essentielle. Ils doivent pouvoir dire des choses illégales et, dans ce cas, se voir rappelés à la loi. Contre la posture selon laquelle « les réseaux sociaux, ce n'est pas la vraie vie », l'enseignant doit rappeler que toutes les règles de droit s'y appliquent. Il faut régulièrement rappeler aux élèves que la diffamation, l'insulte, le harcèlement y sont interdits. Produire de l'information audio ou vidéo sur site est, par ailleurs, très intéressant pour développer une posture éthique quand on doit choisir un sujet et réfléchir à son traitement.

S'appuyer sur  
le collectif  
classe pour  
**apprendre  
ensemble**



Être ambitieux  
pour l'école  
publique, c'est  
bâtir une société  
**durable.**



# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE  
**22**

Quand l'école  
doit s'accorder  
au genre

PAGE  
**26**

Construction  
géométrique

PAGE  
**28**

Trio  
pédagogique



# QUAND L'ÉCOLE DOIT S'ACCORDER AU GENRE

## DÉCRYPTAGE



© Pixel-Shot/Shutterstock

Avec la libération de la parole, la transidentité a franchi les portes de l'école. Mais cela génère des situations complexes qui peuvent poser des difficultés professionnelles au quotidien.

Le cas de Lillie, qui se sent « petite fille piégée dans un corps de garçon », a été fortement médiatisé il y a quelques mois. Avant cela, le documentaire d'Arte « Je suis une fille », racontant l'histoire du petit Sasha qui affirme depuis l'âge de 4 ans ne pas être un garçon, avait livré un témoignage bouleversant sur un phénomène méconnu, la dysphorie de

genre. Ce trouble, qui se traduit par le sentiment de ne pas appartenir au sexe assigné à la naissance, apparaît souvent dès l'âge de 2 ou 3 ans. L'école y est donc confrontée très tôt. Or la plupart des enfants présentant une dysphorie de genre ne sont pas « examinés » avant 6 ou 9 ans. Ce sont donc en moyenne cinq longues années durant lesquelles ce mal-être n'est pas pris en compte.

### UNE ÉCOLE « PERCUTÉE »

C'est ce que confirme la Défenseure des droits dans le rapport Santé mentale des enfants 2021 : « le nombre de saisines concernant des enfants transgenres qui peinent à faire accepter, avec bienveillance, leur identité de genre dans le contexte scolaire augmente ». Le travail des associations LGBT qui contribue à une large prise de conscience n'y est sans doute pas étranger. À l'école, les élèves peuvent être victimes de rejets, injures,

harcèlements et discriminations de la part de leurs pairs. L'institution ne parvient pas toujours à les accompagner dans leur nouvelle identité. Des souffrances qui peuvent être sources de décrochage et de troubles ou de détresses psychologiques. La Défenseure des droits recommande\* de permettre aux mineurs et jeunes transgenres de se faire appeler par le prénom de leur choix, d'employer les pronoms correspondants, de respecter les choix liés à l'habillement, et de prendre en considération leur identité de genre pour l'accès aux espaces non mixtes existants (toilettes, vestiaires, dortoirs). Le rapport précise que « chaque situation doit être analysée in concreto au regard de l'intérêt supérieur de l'enfant prévu à l'article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant, en tenant compte de la volonté du mineur et de ses représentants légaux ».

### PAS SI SIMPLE

Dans une circulaire du 30 septembre 2021\*\*, le ministère de l'Éducation nationale conseille aux PE d'être à l'écoute des élèves et de leur famille, d'assurer des bonnes conditions de scolarité, d'identifier les meilleures mesures d'accompagnement en concertation avec l'élève et la famille... des instructions ministérielles pas toujours faciles à mettre en œuvre au quotidien. Le manque de formation, la diversité et la particularité des situations sur le terrain déstabilisent les équipes enseignantes. Celles-ci évoquent des situations complexes, des équilibres fragiles construits avec les familles mais surtout elles notent le manque d'accompagnement de la part de l'administration. Des problématiques de métier se posent comme construire un climat apaisé, accepter l'autre,

déconstruire des jugements ou encore gérer l'accès aux toilettes. L'école, l'élève et la famille se heurtent à des contradictions comme pour l'utilisation d'un autre prénom. La circulaire ministérielle indique que l'accord des deux parents est requis si l'enfant est mineur, une obligation qui entrave les droits des enfants selon les associations. De plus, si le prénom est modifié sur les listes de l'école et à la cantine et est utilisé au quotidien, il demeure, en revanche, inchangé sur les documents officiels, comme dans le logiciel ONDE. Les avancées pour prendre en compte l'inclusion des élèves transgenres sont effectives mais elles demeurent encore trop fragiles et doivent être consolidées à l'école comme ailleurs. NELLY RIZZO

\*Décision cadre n°2020-136 du Défenseur des droits  
\*\*« Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire ».



**ANNE BARGIACCHI\***, pédopsychiatre.

### EST-CE IMPORTANT QUE LE SEXE RESSENTI PAR L'ENFANT SOIT ACCEPTÉ ?

« L'identité de genre est une des facettes de notre identité qu'on ne choisit pas. Ce n'est ni une maladie, ni une anomalie, ni une bizarrerie, c'est juste une variation par rapport à une norme statistique. Le fait d'être sans cesse renvoyé dans une identité de genre qui n'est pas la sienne crée de la souffrance, du mal être et est source de troubles anxieux, parfois d'auto-agression. Ces enfants ne se sentent ni entendus, ni acceptés. Sur le plan du développement psychologique, un enfant doit se sentir en sécurité et accepté pour mettre de l'énergie dans les apprentissages. Il ne doit pas avoir besoin de vérifier sans cesse que son

environnement est acceptant et soutenant.

### QUELS SONT LES MALENTENDUS AVEC L'ÉCOLE ?

Les croyances sont très fortes et il circule de nombreuses fausses informations qui font peur et empêchent les gens d'évoluer : penser que l'enfant est transgenre parce qu'un parent a fortement désiré avoir un enfant d'un autre genre ou que c'est parce que les parents le soutiennent ou l'obligent. Le malentendu le plus fréquent est de penser qu'accompagner une exploration ou une transition, c'est être du côté de la maltraitance de l'enfant. Or, on a désormais des arguments pour dire que l'enfant n'est pas en danger lorsqu'il est soutenu. Il y a aussi souvent confusion entre le sexe et le genre. Quand on commence à parler d'exploration, on ne parle pas de la sexualité. Enfin, ce qui va être dit aux autres parents et enfants est un frein même si dans

99% des cas, cela ne pose pas de difficultés aux autres enfants.

### QUELS CONSEILS AUX ENSEIGNANTS ?

Se former, avoir des informations sur le sujet, sortir d'une vision pathologique. Se dire que les possibles sont plus larges que ce qu'on pensait. Prendre du temps pour aller à la rencontre d'associations afin d'échanger et de comprendre. Se méfier des discours du « tout ou rien » car chaque parcours est individuel. Certains enfants se contentent d'explorer, d'autres transitionnent. Il faut avant tout croire l'enfant, lui laisser cette possibilité de s'exprimer pour qu'il puisse se définir tel qu'il est. Demander à être identifié à un autre genre pour être considéré différemment nécessite un courage énorme, ce n'est ni un jeu, ni un caprice. PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.  
\*Autrice de « C'est pas mon genre ! Les clés pour répondre aux questions de votre enfant sur le genre », Ed Marabout, 2022

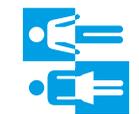
En 2020, + DE 100 SAISINES DU DÉFENSEUR DES DROITS par les personnes transgenres pour des insultes, rejets, harcèlements ou discriminations.



« SI MON GENRE M'ÉTAIT CONTÉ... » est un livret informatif en ligne à destination des enfants et jeunes transgenres ainsi qu'à leurs familles. Explications, définitions, conseils sont à retrouver sur ant-france.eu.



RÉPERTOIRE DES RESSOURCES LGBT EN LIGNE est une sélection de brochures, guides et livrets produits par les associations et les institutions sur le sujet. Il vise à faciliter la recherche d'informations et la création d'une bibliothèque numérique sur le thème des LGBT phobias. À retrouver sur éducol.



17 MAI Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.



### DES DROITS RECONNUS

En février 2010, la France est le premier pays au monde à retirer « le transsexualisme » et les « troubles précoces de l'identité de genre » de la liste des affections psychiatriques. Il faudra attendre 2019 pour que l'Organisation mondiale de la santé considère officiellement que la transidentité n'est pas une maladie mentale. En 2016, une nouvelle loi sur le changement d'identité met un terme à la jurisprudence de la Cour de cassation de 1992 qui exigeait des personnes trans qu'elles démontrent le caractère irréversible de changement de sexe pour pouvoir changer de prénom. Les personnes trans n'ont, en principe, plus à produire de documents médicaux pour faire une demande de changement d'état civil. Il suffit de montrer que l'apparence et le comportement sont différents du sexe assigné à la naissance et que la personne est traitée comme telle par son entourage familial et amical. La transidentité a « percuté » l'école au point que le ministère a édicté une circulaire le 30 septembre 2021. Celle-ci rappelle « dans le respect du droit commun, les règles à suivre pour prendre en compte les élèves transgenres et partager les bonnes pratiques qui ont pu être mises en œuvre ».

# COURTS

## \*TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES SEGPA\*

Chaque année, près de 200 élèves des Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) travaillent à la réalisation de courts métrages, accompagnés d'artistes et de leurs enseignantes et enseignants. Un projet d'éducation artistique et culturel qui valorise ces jeunes et leur permet d'envisager les apprentissages scolaires autrement, à l'initiative d'une circonscription ASH des Bouches-du-Rhône. Les courts métrages sont diffusés en fin d'année scolaire au cinéma l'Alhambra à Marseille en présence des élèves et partenaires impliqués. Retrouver « Toute la lumière sur les SEGPA » sur [POLE-IMAGES-REGION-SUD.ORG](http://POLE-IMAGES-REGION-SUD.ORG)

**QUEL CIRQUE !** La thématique du cirque aura inspiré de nombreuses classes de cycles 1, 2, 3, Segpa ou spécialisées. Une fois encore, les élèves ont fait preuve de trésors d'inventivité autour de livres, maquettes, jeux, films ou affiches. Cette année, c'est la classe de grande section de la maternelle de Bezons (Val d'Oise) qui remporte le premier prix. Le SNUipp-FSU félicite l'ensemble des classes.



## MATHÉMATIQUES: UNE FILLE = UN GARÇON

« Les disparités de genre en faveur des garçons constatées en mathématiques durant les premières années de scolarité disparaissent ensuite progressivement », selon le dernier rapport mondial du suivi de l'UNESCO. Une bonne nouvelle d'autant que dans certains pays, la tendance s'est même inversée comme au Cambodge, en Malaisie ou aux Philippines. Cependant, les filles restent moins enclines à choisir des carrières scientifiques du fait des préjugés sexistes qui pourraient constituer un obstacle persistant à la poursuite d'études dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Les discriminations et les stéréotypes ont la vie dure. Le rapport préconise « d'atteindre l'égalité de genre en matière d'apprentissage et de veiller à ce que chaque apprenant réalise son potentiel ».

# 30%

**DES ÉLÈVES DE COURS MOYEN** sont scolarisés dans des classes accueillant à la fois des CM1 et CM2 selon un rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

**ENFANTS N'AURAIENT PAS ÉTÉ SCOLARISÉS EN FRANCE EN 2019** selon la Défenseure des droits. La DJHAL\* et l'ANDEV\*\* proposent un guide pour faciliter la

scolarisation des enfants en situation de grande précarité. Ce guide rappelle notamment leurs droits ou les règles d'inscription pour éviter les risques de discriminations.

atoutscolariser\_tous\_les\_enfants\_presentes\_sur\_notre\_territoire.pdf  
\* Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement  
\*\* Association nationale des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales

## >ÉDUCATION PAR LA NATURE!

« Les pratiques d'éducation par la nature » suscitent un certain engouement qui semble être source de changements de pratiques. Un colloque, co-organisé par les laboratoires IMAGER\* et IRDEF\*\*, vise à faire le point sur les enjeux de cette démarche éducative et de leurs dimensions didactiques et formatives. Du 19 au 22 juillet, à Ménéstreaux-en-Villette (Loiret), la pédagogie se joue en extérieur. Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> juin sur [EDUCATIONNATURE.SCIENCESCONF.ORG/](http://EDUCATIONNATURE.SCIENCESCONF.ORG/)  
\* Université de Paris Est Créteil  
\*\* Université Paul Valéry Montpellier

## CONGRÈS DE L'AGEEM ///

L'AGEEM (Association générale des écoles et classes maternelles publiques) tiendra son 95<sup>e</sup> congrès les 6, 7 et 8 juillet à Boulazac, en Dordogne. Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié qui permet de partager ses pratiques de classe et de se nourrir des apports de la recherche autour du thème « De l'enfant d'aujourd'hui à l'adulte de demain : vive le temps de l'école maternelle ». De riches rencontres où l'AGEEM exprime ses positions, ses orientations et ses choix.

## « QUELLE FORMATION POUR QUEL MÉTIER? »

Quelles sont les spécificités du travail enseignant ? Quelle articulation entre réflexion théorique et confrontation sur le terrain ? Le colloque du SNUipp-FSU, qui s'est tenu les 29 et 30 mars, a tracé des pistes de travail et permis de riches débats entre le public, la recherche et les mouvements pédagogiques. Le syndicat a formulé des propositions autour d'une « formation à reconstruire ». Un condensé de ces journées est à retrouver dans un « 4 pages » spécial. [SNUIPP.FR](http://SNUIPP.FR)

**JULIEN TOURNEVILLE**  
Chercheur en sciences de l'éducation et de la formation, laboratoire CeDS\*, université de Bordeaux.

**1. QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU RAPPORT DES PE AU TEMPS DE TRAVAIL ?**  
C'est un métier qui demande du travail à la maison au-delà de l'obligation de faire classe, avec un travail invisible, non posté, pour une moyenne totale de 43h30 par semaine selon l'Insee. Le parti pris de ma recherche a été de comprendre comment ce temps est ressenti. On peut distinguer des différences de perception du présent, du futur, du passé et identifier en ce sens différents types d'inscription dans le métier.

**2. QUELLES CATÉGORIES PEUT-ON DISTINGUER ?**  
Celle d'enseignants débordés par le présent qui gèrent l'urgence de la classe au jour le jour et ont du mal à s'en sortir. Ce qui va de pair avec la difficulté de se projeter. Des « présentistes » que l'on trouve principalement dans le premier degré pour lesquels le surinvestissement dans le travail peut conduire à une forme de malaise professionnel. Ensuite, on voit des enseignants très organisés qui mènent avec beaucoup de rigueur l'organisation de la classe et vie de famille. Ils vivent à un rythme très soutenu et sont conscients qu'il faudra réduire la voilure pour préserver leur vie

**3. QU'ENTENDEZ-VOUS PAR DÉPROFESSIONNALISATION DES PE ?**  
D'un point de vue théorique, c'est quand il y a perte d'autonomie dans la pratique professionnelle. Elle est assez présente et encouragée par le manque de capacité de projection des politiques publiques qui s'accompagne de changements incessants. On distingue alors différentes façons de prendre les injonctions et les bonnes pratiques, dictées par l'institution et la société, avec les enseignants qui y arrivent, ceux qui coulent parce qu'il y a trop de choses à faire, et ceux qui se préservent de la déprofessionnalisation en ne les appliquant pas immédiatement pour garder la maîtrise de la classe, des pratiques. Une position minoritaire qui atteste que ce qui conduit à des formes de déprofessionnalisation gagne du terrain. PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE GARNIER \*Culture et diffusion des savoirs

# CONSTRUCTION GÉOMÉTRIQUE

Valérie Maillot, enseignante à l'école élémentaire Paul Lapie à Chamalières (Puy-de-Dôme), renouvelle la pratique de la géométrie tant du point de vue de la programmation que de l'utilisation des outils.

Fruit d'un travail du groupe de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Clermont-Ferrand sur plusieurs années, une progression en géométrie a été élaborée pour l'année scolaire par et pour les membres du groupe. Son originalité est de renverser la progression habituelle et de démarrer avec les solides, que l'on soit en petite section de maternelle ou en CM2. « En fait, explique Valérie Maillot, on s'appuie sur la perception qu'ont nos élèves du monde matériel pour introduire les contenus disciplinaires ».

Autre originalité, si les élèves ont une règle graduée, ils ne s'en servent que très rarement pendant les séances de géométrie. Valérie leur fournit « une boîte à outils » dans laquelle se trouvent des règles sans graduation, des règles « informables » sur lesquelles peuvent être portées des informations comme un report de longueur par exemple. Les élèves disposent également de bandes de papier pour cela. Les équerres sont remplacées par des collections de gabarits d'angle. Le seul instrument traditionnel est le compas, indispensable pour les cercles. « Le matériel est très dépouillé, insiste Valérie, mais chaque outil porte un concept géométrique ».

Ce lundi, sa classe de CE2 se lance dans un travail d'alignements de points et de construction de droites.



## MANIPULATION D'OBJETS

Au début de la séance, une collection d'objets géométriques est projetée au tableau. L'enseignante demande aux élèves de repérer des polygones connus. Ils ont déjà été étudiés en classe : le carré bien sûr mais aussi le losange qu'Eliot a pensé reconnaître et qui s'avère être un hexagone. « L'hexagone, c'est le symbole de la France », risque un autre élève. Manon recentre sur la discipline en repérant les six côtés de la figure. C'est Inès qui découvre finalement un des losanges proposés. Sont passés en revue les triangles, les quarts et les demi-disques. Le vocabulaire de la discipline et les caractéristiques géométriques des

figures déjà vues dans l'année sont rapidement réinvestis. « On veut habituer les élèves à changer leur regard sur les objets, témoigne l'enseignante. C'est au cœur de notre travail en géométrie même si ça prend du temps ». Puis, les élèves travaillent en binômes et reçoivent une enveloppe avec la collection d'objets, qui va permettre une phase de manipulation. Le but est de reproduire trois figures projetées au tableau grâce à des assemblages. De fait, l'attention des élèves se porte sur comment reproduire les contours avec les objets disponibles. Après un temps d'activités, des élèves sont appelés au tableau pour faire leurs propositions. La consigne est ensuite

modulée avec des contraintes comme l'utilisation de moins de pièces ou de plus de pièces possibles. Les manipulations des formes introduisent les termes « juxtaposition » ou « superposition ».

## REPÉRER LES POINTS ET LEUR ALIGNEMENT

Après cette phase préparatoire et de manipulation, les formes géométriques sont récupérées par l'enseignante et une nouvelle figure modèle est projetée. C'est une figure relativement complexe. L'enseignante suscite un moment collectif de langage pour en tenter une description analysant les différents contours visibles, mais aussi les contours « cachés », amenant les élèves à imaginer des droites non tracées. Il s'agit, en effet, de reproduire « la figure modèle » dont seule une partie est fournie comme point de départ du travail. C'est une véritable situation problème qui vise à faire émerger le fait qu'une droite est définie par deux points. Cette phase permet également d'aborder la notion de segment et la

possibilité de le prolonger. Elle permet aussi de repérer les sommets visibles qui s'avèrent être alignés et seront de précieux points d'appui pour l'exercice suivant. La figure complète est disponible avec un calque permettant aux élèves de s'auto-évaluer et de repérer les erreurs. « Mon objectif sur cette première séance n'est pas que tous les élèves arrivent à compléter entièrement leur figure, affirme Valérie. À ce stade, ce ne serait pas réaliste. Mon objectif est que les élèves découvrent un ou plusieurs prolongements ».

Au moment où la sonnerie de la récréation retentit, si aucun binôme n'est arrivé au bout, tous ont trouvé des solutions partielles. Pour la prochaine séance, elles seront mises en commun. L'expérience et les connaissances élaborées seront réinvesties sur une nouvelle figure modèle à compléter. À la fin de cette séance, on pourra institutionnaliser les règles de géométrie. « L'activité, conclut Valérie Maillot, est au service de la construction des concepts. »

JEAN-PHILIPPE GADIER

**“ON VEUT HABITUER LES ÉLÈVES À CHANGER LEUR REGARD SUR LES OBJETS.”**



**ANNE-CÉCILE MATHE,** didacticienne des mathématiques, maîtresse de conférences à l'université Clermont Auvergne

avec leurs propriétés géométriques à travers des problèmes de construction, de reproduction, de description.

## QUELS OBSTACLES RENCONTRENT LES ÉLÈVES ?

Analyser géométriquement n'est ni facile, ni inné. Enfant ou adulte, nous percevons d'abord les formes de manière globale. Pour autant, les savoirs géométriques visés à la fin de l'école portent sur des lignes, des segments, des droites, des points et leurs positions relatives. Les élèves éprouvent des difficultés à voir ces objets géométriques cachés dans les figures

et à les utiliser pour résoudre les problèmes posés.

## COMMENT AIDER LES ÉLÈVES ?

Une même figure peut être construite de manière très diverse selon les instruments utilisés (formes, règle graduée ou non graduée...). Or, il existe un lien étroit entre les techniques mobilisées et l'analyse de la figure mise en jeu. Tout au long de l'école, une piste consiste alors à enrichir progressivement les connaissances géométriques des élèves en jouant sur les instruments à disposition et en menant un travail langagier autour des constructions de figures. PROPOS RECUEILLIS PAR J.-P.G.

## GENRE ET PRÉJUGÉS

Les préjugés ont la vie dure, par exemple celui selon lequel les filles réussiraient moins bien que les garçons pour les exercices demandant des capacités d'abstraction et une bonne visualisation de l'espace. Pourtant, de nombreuses études internationales montrent qu'aucune différence significative ne peut être mise en évidence. Par contre, l'influence du préjugé sur les pratiques et l'effet Pygmalion ont été étudiés. Ce dernier se manifeste par plus d'encouragements et de suivi en faveur des garçons, une meilleure prise en compte de leurs travaux, et au final une meilleure confiance des garçons dans leurs capacités en mathématiques

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
**ESPACE-SCIENCES.ORG**

## LA GÉOMÉTRIE MISE SUR LA TANGENTE

La géométrie n'est ni dans les fondamentaux ministériels, ni dans les formations dites « constellations ». Elle fait partie de ces pans des programmes scolaires invisibilisés par la priorité aux fondamentaux. Même constat pour la programmation de la « Semaine des mathématiques » prévue du 7 au 14 mars 2022, qui vise à montrer aux élèves et aux parents une image actuelle et attractive des mathématiques. Les seules occurrences apparaissent au moment du lycée, rien pour les cycles 1, 2 et 3.

**LES FONDAMENTAUX. RESEAU-CANOPE.FR**  
de petits films d'animation pour introduire certaines notions de géométrie.

**LOGICIELEUCATIF.FR**  
le site propose toute une série d'activités numériques et ludiques autour des notions de géométrie.

**30 POINTS, C'EST L'ÉCART EN DÉFAVEUR DES ÉLÈVES FRANÇAIS** par rapport aux résultats des élèves européens pour le domaine « géométrie et mesures ». (Note DEPP décembre 2020)



**498, C'EST LE SCORE MOYEN DES ÉLÈVES DE CM1** pour le domaine « géométrie et mesures » contre 485 en moyenne pour les autres domaines évalués en mathématiques aux évaluations TIMSS de 2019. (Note DEPP décembre 2020)



comme un cocon sécurisant pour faire face aux diverses difficultés, précise Elsa. Une cohésion d'équipe, un cadre d'école qui permettent de construire l'autorité de tous les adultes ».



ELSA, IRÈNE ET LORÈNE ont construit leur professionnalité ensemble.

**MUTÉES D'OFFICE**

Irène complète la liste des constructions communes : évaluations, programmations, supports, outils sont interrogés lors de « disputes » professionnelles. Les propositions de collègues peuvent ainsi être expérimentées, « sans être imposées, dans le respect des libertés de chacune », précise Lorène. Ainsi, les méthodes Picot ou euristique sont mises à l'épreuve de la réalité de la classe ou des pratiques personnelles et donc parfois adaptées ou abandonnées. Le matériel aussi est partagé... « Sauf le café ! ». Les trois enseignantes notent aussi l'intérêt du travail en binôme, que ce soit grâce au « Plus de maîtres que de classes » ou au dédoublement, qui permettent « de réajuster

les exigences ». Pour elles, le collectif de travail a été une nécessité dans cette école où on arrive avec un barème de sortantes d'INSPE. Il a permis de stabiliser l'équipe et donc de créer des cohérences de cycles et de complémentarité de réflexions. « C'est un lieu où on a grandi ensemble, explique Elsa. On est passé de nos vingt à nos trente ans en se formant entre pairs ». Avec une douloureuse nostalgie puisqu'elles sont toutes trois mutées d'office, en cours d'année, avec trois autres collègues, par une décision du DASEN en lieu et place d'une protection demandée suite à des propos diffamatoires sur des réseaux d'extrême droite de leur ancienne directrice. Une décision inique et scandaleuse que le SNUipp-FSU dénonce. « C'était très émouvant cette mobilisation le 20 avril devant le ministère », confient-elles, « en particulier la présence des familles à Paris. C'est une reconnaissance du travail collectif que nous avons mis en place sur l'école. » MATHILDE BLANCHARD

visées, une mise en lumière des enfants et un moyen de bousculer des normes ou classements implicites. Lettres d'amitié, sérigraphies, fresque, slams, enregistrement en studio d'une chanson, comédie musicale, théâtre, danse, court-métrages... les déclinaisons d'activités artistiques au fil des ans viennent appuyer des projets autour de l'égalité filles-garçons. Ce qui est frappant quand le trio témoigne de ces souvenirs, c'est la fierté du métier qui transparaît. Qu'il s'agisse du travail avec les intervenant-es ou entre collègues, la réflexion et le partage est un élément d'appui et de satisfaction enthousiaste. Toutes trois arrivées successivement en première année de titularisation sur cette école de REP +, elles relatent un conseil des maîtres et maîtresses vivant qui permet de « se faire confiance » tout en prenant de « petites claques pédagogiques ». « Quand il y a un souci avec des enfants qui explosent, on tente de résoudre collectivement les situations de violences », explique Lorène. « C'est

# TRIO PÉDAGOGIQUE

À Saint-Denis, une tripléte de militantes pédagogiques fait (ou faisait ?) du collectif un appui professionnel incontournable.

« Cette année-là, nous avons travaillé sur la véritable histoire des sorcières du Moyen Âge, sous la forme d'écritures théâtrales et de slams, en partenariat avec des artistes », témoigne Elsa avec une certaine exaltation. En réalité, cette année 2018 est un exemple d'une série vigoureuse de projets culturels menés conjointement, à tour de rôle, ou avec d'autres collègues, par Elsa Rosseto, Irène Delalandre et Lorène Lafuente. Ces trois enseignantes de l'école Pasteur à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) estiment, en effet, que l'aspect artistique permet d'associer une ouverture sur le monde, une exigence dans les compétences

## QUESTIONS & RÉPONSES

**Q: J'AI ENTENDU QU'IL Y AVAIT EU DES ÉVOLUTIONS POUR LE PASSAGE À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE, QUELLES SONT-ELLES ?**

**R:** Deux textes modifient les règles relatives à la promotion à la classe exceptionnelle. Ils sont parus au JO en février et avril et sont applicables pour les promotions de 2022. Tout d'abord, trois nouvelles fonctions complètent la liste des fonctions et missions particulières pour être éligible à l'accès à la classe exceptionnelle au titre du vivier 1. Il s'agit des fonctions d'enseignant en établissement pénitentiaire ou centre éducatif fermé, de conseiller en formation continue et d'enseignant dans les écoles sous

« contrat local d'accompagnement ». Ensuite, le nombre d'années d'exercice nécessaires sur ces fonctions particulières pour être éligible au titre du vivier 1 est ramené à 6 ans au lieu de 8. Enfin, l'accès au vivier 2, pour les collègues à l'échelon 6 et 7 de la hors classe, sans autre condition, passe désormais à 30 % du total des promotions possibles maximum contre 20 précédemment.

**Q: MA COTISATION SYNDICALE DONNE-T-ELLE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT ?**

**R:** Oui. Le crédit d'impôt est égal à 66% du total de la cotisation syndicale versée pour une déclaration d'impôts ordinaire sans frais réels. Dans le cas d'une déclaration aux frais réels, les cotisations syndicales doivent être indiquées et incluses dans la liste des

frais. Même lorsqu'il est prévisible d'être non-imposable, il est indispensable de déclarer votre cotisation. En effet, dans ce cas, vous recevrez un chèque du Trésor public équivalent à 66% de la cotisation, puisqu'il s'agit d'un « crédit d'impôt » et non d'une « réduction » d'impôt. Les attestations de cotisations syndicales sont délivrées par la section départementale du SNUipp-FSU à laquelle on adhère.

**Q: LA REVALORISATION DU SMIC AURA-T-ELLE UNE RÉPERCUSSION SUR LE SALAIRE DES FONCTIONNAIRES ?**

**R:** Le SMIC a progressé mécaniquement de 2,65 % au 1<sup>er</sup> mai 2022 du fait de l'inflation. Depuis septembre 2021,

c'est la troisième revalorisation pour une augmentation cumulée sur la période de 5,85 %. Ce n'est que légitime au regard de la flambée de l'inflation. Si cette augmentation n'influe pas sur la valeur du point d'indice, elle amène le salaire de départ des PE à son point historiquement le plus bas : 1,1 fois le SMIC. Depuis 2010, la valeur du point d'indice n'a progressé que de 1,2% alors que le taux d'inflation se situe à plus de 12% selon l'Insee. Emmanuel Macron a annoncé une possible augmentation du point d'indice dont on ne connaît ni le montant ni l'échéance. En revanche, l'augmentation du SMIC a pour effet de relever le minimum fonction publique et l'ensemble des grilles dont le ou les premiers échelons induisent un traitement mensuel brut inférieur au SMIC. C'est le cas des AESH notamment.

**FAQ COVID-19 INFOS** UNE QUESTION liée au protocole sanitaire à appliquer dans les écoles ? La FAQ COVID-19 vous oriente. À retrouver sur [snuipp.fr](http://snuipp.fr)

**Décryptage**

**LA MÉDIATION PRÉALABLE : NOUVELLE PROCÉDURE AVANT RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF**

Un décret impose désormais aux agent-es du ministère de l'Éducation nationale de recourir à une « médiation préalable », pour le traitement de certains conflits, avant toute action devant le tribunal administratif. Il est applicable au 2 avril 2022 pour les académies d'Aix-Marseille, Clermont-Ferrand et Montpellier et à compter du 1<sup>er</sup> juin pour les autres académies. La médiation préalable est requise pour les conflits concernant les

rémunérations, indemnités et primes. Les refus en matière de détachement, disponibilité, congé formation, de congés non-rémunérés pour les contractuel-les, mais aussi ceux en matière d'avancement et de promotion, de formation ou encore d'aménagement des conditions de travail dans certaines situations sont également concernés. Cette médiation obligatoire est gratuite. Elle est assurée par un médiateur académique. Elle prend fin à l'initiative

d'une ou des deux parties ou à celle du médiateur. À charge de celles et ceux qui prennent cette initiative d'en informer toutes les parties et de s'assurer qu'elles aient connaissance du fait que la médiation est terminée. Le déclenchement de la médiation interrompt le délai de recours contentieux qui repart à zéro au terme de la médiation. Quant au délai de prescription, il est suspendu. Il repart de là où il s'était arrêté au début de la médiation.

## LIVRES

## Balade en montagne

Prendre l'air de la montagne ferait du bien dans cette période somme toute compliquée. Que ce soit tout seul, avec les camarades de l'école, son papa, un gros ours poilu ou le roi de la montagne, en hiver ou en été, voilà quelques excursions à ne pas rater.

**L'école à la montagne**, c'est une aventure quand on n'a jamais quitté son quartier. Racontée à la première personne, depuis l'annonce par le maître jusqu'au retour à la maison. Au cœur de la classe, avec toutes les émotions qui traversent les enfants, nous suivons les préparatifs, les blagues, les inquiétudes, enfin la découverte tant de la montagne que de la vie en collectivité, loin de la famille. La première sensation en sortant du car : ça sent délicieux la montagne ! Pour qui a eu la chance d'emmener sa classe, du vécu ! **La montagne**, c'est beaucoup plus solitaire. Dans un format vertical qui permet les hauteurs, un personnage traverse tous les jours la montagne avec son camion. Ce jour-là, la pause - pour un besoin urgent, les petits adorent - se transforme en exploration fantastique, avec des personnages mystérieux et un livreur qui devient lui-même un être étrange. Le texte, très bref, laisse toute la place aux images extraordinaires. **Là-haut sur la montagne** vit Grosse Bête Velue. Quand



**“ÇA SENT DÉLICIEUX, LA MONTAGNE !”**

arrive Petit Homme Poilu, l'ours malicieux observe avec envie ce trappeur solitaire boire son thé. Lequel aimerait bien pêcher les saumons comme l'ours, qu'il regarde en douce. Que réserve la rencontre, inévitable, entre ces deux-là ? Qui aura peur et qui apprivoisera l'autre ? Les dessins sont aussi drôles que le texte et on aimerait bien passer quelques temps là-haut avec eux. **Trek** se passe des mots : une journée de rando, avec son papa, tout en plaisirs partagés, émotions dominées, efforts et sensations... Tout y est vrai et savoureux : le départ avant le jour, la forêt, la main tendue pour passer un rocher, le chocolat savouré au sommet, les chamois aperçus, le retour à la voiture, et la soirée en pyjama. **Le roi de la montagne en hiver** est inspiré par des contes traditionnels tchèques et russes. Les illustrations magnifiques nous plongent au cœur de la montagne en hiver avec des camaïeux de bleus et de verts. De cette enfant envoyée dans le froid par une marâtre pour satisfaire les caprices de la méchante

sœur, qu'advient-il ? La rencontre avec les douze mois de l'année lui permettra-t-elle de venir à bout des épreuves ? Une quête initiatique avec une fin originale et ouverte. **L'imagier de la montagne** a l'idée géniale d'associer l'image en noir et blanc et la photo de chaque mot proposé. Très graphiques, les fonds sont alternativement noirs ou blancs, et les silhouettes se retrouvent en « réel » sous le cache. Fonctionne admirablement avec les petits qui vérifient page après page leurs représentations.

- ▶ **L'ÉCOLE À LA MONTAGNE**, de Rachel Hausfater, Ed. Casterman C2
- ▶ **LA MONTAGNE**, de Darman Chica, ill. Manuel Marsal, Ed. Les fourmis rouges C1
- ▶ **LÀ-HAUT SUR LA MONTAGNE**, de Lionel Tarchala, Ed. Sarbacane C1 C2
- ▶ **LE ROI DE LA MONTAGNE EN HIVER**, de Sylvie Delom, ill. Aurélia Fronty, Ed. Didier Jeunesse C3
- ▶ **TREK**, de Pete Oswald, Ed. Helvetiq C1 C2
- ▶ **L'IMAGIER DE LA MONTAGNE**, de François Delebecque, Ed. Les Grandes Personnes

## GRANDE INTERVIEW

# “On pleure et on rit des mêmes choses où qu'on soit dans le monde”

**VOUS VENEZ DE RECEVOIR LE PRESTIGIEUX PRIX HANS CHRISTIAN ANDERSEN 2022. QU'EST-CE QUE ÇA VOUS FAIT ?**

**MARIE-AUDE MURAIL** : Rien ne m'a fait plus plaisir que de m'entendre dire que c'était « mérité » ! Et ça me donne des ailes. Ce qui va être fort utile parce que je dois aller au congrès d'IBBY\* en Malaisie en septembre pour recevoir une médaille en or à l'effigie d'Andersen, mais oui ! Être traduite a toujours été important pour moi, je voulais que mes livres passent les frontières. Mes visites dans les établissements scolaires à l'étranger m'ont montré qu'on pleure et qu'on rit des mêmes choses où qu'on soit dans le monde. J'ai envie d'écrire un roman qui raconterait l'enfance, l'adolescence et la jeunesse d'une exploratrice pour renouer avec ce rêve de parcourir le monde qui était ma vocation première.

**ON VOUS PRÉSENTE COMME UN ÉCRIVAIN ENGAGÉ POUR LA LECTURE : ÊTES-VOUS D'ACCORD ?**

**M-A.M.** : D'accord sur le fait d'être un écrivain : mon travail, c'est de raconter des histoires. Et militante de la lecture aussi, je suis allée sur le terrain dès le début de ma carrière pour rencontrer des collégiens en grande difficulté. J'ai eu le désir d'être l'écrivain de ces non-lecteurs, d'être l'écrivain qu'ils liraient. Puis j'ai eu la chance de rencontrer Christine Thiéblemont, une institutrice de CP, et je me suis dit que l'amour de la lecture, ça se jouait là, au moment de l'apprentissage. Pour amener les livres aux enfants et les enfants aux livres, pendant trois ans, nous avons embarqué les élèves dans une histoire qui est deve-



BIO

**Marie-Aude Murail** vient d'être distinguée pour son œuvre riche de quelque 90 livres explorant de multiples veines, politique, historique, réaliste ou fantastique, conjuguant littérature pour enfants et pour la jeunesse.

nue la méthode Bulle chez Bordas. Un roman a suivi cette aventure : « Vive la République ! », c'est ma déclaration d'amour à l'école.

**VOUS AVEZ ÉCRIT 90 LIVRES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES. OÙ TROUVEZ-VOUS L'INSPIRATION POUR AUTANT D'HISTOIRES ?**

**M-A.M.** : Je recycle tout ce que je vis, vois, entends. Je suis tout le temps dédoublée, prenant note, même sans m'en apercevoir, de ce qui se passe autour de moi. Par ailleurs, je me documente énormément. Pour écrire « Maîté coiffure », j'ai interrogé ma coiffeuse. Et je lis inlassablement la presse pour voir les sujets qui montent, pour comprendre les phénomènes de société. L'autre source d'inspiration, c'est ma propre vie, ma mémoire. Pour avoir accès à l'adolescent pour qui j'écris, il faut que je garde le contact avec l'ado que j'étais. Enfin, je m'appuie sur ma culture, plutôt classique et livresque, que je confronte à ce monde en mouvement. Je

“Être très attentive [...] aux petites choses que l'on peut faire pour aider les lecteurs débutants... parler aux jeunes de tous les sujets en cherchant les mots justes.”

ne cesse de me demander ce que je pense de ce que j'ai sous les yeux. Et mes personnages sont autant de porte-paroles, dont aucun n'a le dernier mot.

**EST-CE QUE VOUS VOUS FIXEZ DES LIMITES QUAND VOUS ÉCRIVEZ POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ?**

**M-A.M.** : J'écris pour deux publics. Les plus jeunes sont dans l'apprentissage de la lecture, pour ne pas les perdre, je suis très attentive au lexique, aux références, aux émotions que je peux provoquer. Ce n'est pas de l'autocensure et je n'y mets aucune condescendance adulte, mais c'est une écriture contrôlée. Couper une phrase un peu longue, éclairer un mot difficile par le contexte, travailler en concertation avec l'illustrateur, ce sont des petites choses que l'on peut faire pour aider ces lecteurs débutants. Mon autre public d'adolescents et de jeunes adultes est dans l'apprentissage de la vie, je peux lui parler de tous les sujets en cherchant les mots justes, les mots vrais, je lui rends compte de ce qu'est la condition humaine, mais sans jamais le laisser sur une fin dépressive.

**QUELLE EST VOTRE RELATION AVEC L'ÉCOLE, AVEC LES ENSEIGNANTS ?**

**M-A.M.** : Si je n'avais que mon expérience d'écrivain, je dirais que tout va bien ! Je suis invitée par des enseignants impliqués dans des classes motivées par ma venue. En tant que parent, j'ai vu des enfants souffrir à l'école, parfois les miens, avec cette pression évaluative qui détruit le simple désir d'apprendre. Par ailleurs, je vois autour de moi de jeunes enseignants en souffrance qui se posent des questions sur ce que l'institution leur demande. J'en rendrai compte dans la prochaine saison de « Sauveur & Fils » que j'écris avec ma fille, Constance.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

\*International board on books for young people

# Permis d'empoisonner

Quatre ans. C'est l'âge médian des 21 victimes françaises de salmonellose causée par des chocolats Ferrero. Bilan des intoxications par la bactérie E Coli des pizzas Buitoni (groupe Nestlé) : deux enfants décédés, une fillette en état végétatif, plusieurs cas de complications rénales. Ces récentes intoxications impliquant deux multinationales agroalimentaires reproduisent le scénario de la contamination de bébés à la salmonelle par du lait Lactalis en 2018. À l'origine, des auto-contrôles lacunaires des entreprises et une rétention d'information aux autorités sanitaires. Malgré des conditions d'hygiène dé-

plorables dénoncées en 2021, Buitoni maintient la production hebdomadaire de plus de 100 00 pizzas dans son usine de Caudry (Nord). Alertée dès la mi-décembre 2021 de la présence de salmonelle dans ses chaînes de production,



© Brandy McKnight/Shutterstock

Ferrero ne procède au rappel de ses produits qu'en avril 2022, après des dizaines de contaminations.

## RECU DES CONTRÔLES

Cette primauté à la rentabilité au détriment de la sécurité est permise par l'incapacité des autorités sanitaires à réaliser de fréquents contrôles inopinés. Alors qu'en 2018, un rapport parlementaire préconisait le renfort de ses moyens, la répression des fraudes a perdu 1 000 personnels de 2007 à 2020. De 2012 à 2019, la Direction générale de l'alimentation a opéré un tiers de contrôles en moins. Ce recul est généralisé à l'échelle européenne après qu'en 2013, les États de l'UE ont rejeté une proposition de la commission d'élargir la redevance sur les entreprises agroalimentaires pour financer les inspections. Autre mesure préconisée par le rapport de 2018 : des sanctions dissuasives. Le dossier Lactalis ne permet pas d'en mesurer l'efficacité. Malgré 300 plaintes, aucune mise en examen n'a été prononcée. FRANCK BROCK

## “LE TÉLÉTRAVAIL EST UNE DOUBLE PEINE POUR LES FEMMES”

Rachel Silvera, économiste et maîtresse de conférences à l'université Paris-Nanterre.

### 1. LE TÉLÉTRAVAIL EST-IL FÉMINISTE ?

« Le télétravail va être l'occasion de repenser le partage des tâches domestiques », a-t-on entendu au moment des confinements. Mais, on ne décrète pas le partage des tâches qui est ancré culturellement et ce n'est pas au moment d'une crise que l'on peut le repenser. Quand on ne prend pas des mesures d'accompagnement,

le résultat est l'explosion des temps contraints pour les femmes et les mères notamment qui ont dû assurer le travail à distance, s'occuper des enfants et du suivi scolaire, des repas et des tâches domestiques. Les hommes sont assez peu à avoir augmenté leur temps de tâches domestiques. Ce sont eux qui ont eu plus souvent un espace dédié au travail à la maison alors que les femmes étaient à la cuisine ou au salon

avec les enfants. Dans l'hybride d'aujourd'hui, on pourrait être un peu rassuré mais quand les classes sont fermées, elles télétravaillent souvent tout en gardant les enfants.

### 2. LE TÉLÉTRAVAIL EST-IL UN FREIN À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ?

Ce qui se dessine en termes de risque me fait penser aux débats sur le temps partiel. Beaucoup de femmes ont cru que c'était un moyen de mieux articuler travail et vie de famille. Mais c'est une double peine parce qu'elles se sont retrouvées à faire plus de

tâches domestiques car elles avaient « plus de temps libre » et pour l'entreprise, c'est disqualifiant. Moins disponible, moins de dossiers intéressants... moins de promotion. Je crains que le télétravail hybride ne se traduise de la même façon. Vous êtes moins visible, le « poids » de la présence en réunion n'est pas le même, certaines décisions sont prises entre deux réunions à la machine à café... S'il y a moins de fatigue, moins de transports, elles sont perdantes sur tous les terrains et en termes de carrière, on peut penser que ce sera négatif. PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

# Pour qui ont voté les sympathisants des syndicats ?

Un sondage réalisé au soir du premier tour de l'élection présidentielle pour *Liaisons sociales quotidien* par Harris Interactive dévoile le pourcentage de votes exprimés en fonction de la proximité syndicale. Effectuée auprès d'un échantillon de 6523 inscrits sur les listes électorales issu d'un échantillon représentatif de 7 171 Français âgés de 18 ans et plus, l'enquête montre que les personnes proches d'un syndicat votent plus à gauche que celles ne déclarant pas de proximité

syndicale (41% contre 27%), notamment en faveur de Jean-Luc Mélenchon (27% contre 16%) et moins pour l'extrême-droite (25% contre 37%). Chez les proches de la FSU, Jean-Luc Mélenchon bénéficie de 42% des voix, Marine Le Pen de seulement 10%, le plus petit score de l'ensemble des proximités syndicales et bien moindre également que les 27% engrangés chez les sondés ne se déclarant pas proches d'un syndicat.

J'ai voté pour	Je me sens proche d'un syndicat en général	Je me sens proche de la FSU en particulier	Je ne me sens proche d'aucun syndicat
Nathalie ARTHAUD	1%	3%	1%
Philippe POUTOU	1%	--	1%
Fabien ROUSSEL	4%	4%	2%
Jean-Luc MÉLENCHON	<b>27%</b>	<b>42%</b>	16%
Anne HIDALGO	3%	3%	2%
Yannick JADOT	5%	8%	5%
Emmanuel MACRON	<b>27%</b>	19%	<b>29%</b>
Valérie PÉCRESSÉ	4%	3%	4%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	1%	--	2%
Marine LE PEN	20%	10%	27%
Éric ZEMMOUR	4%	4%	8%
Jean LASSALLE	3%	4%	3%

Données extraites du sondage Harris Interactive pour *Liaisons sociales quotidien*.

## “ON A AFFAIBLI LE MÉCANISME DU VOTE”



Rémi Lefebvre, professeur de sciences politiques\*

### 1. COMMENT EXPLIQUER LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE ?

Depuis plusieurs années, l'extrême droite progresse à l'élection présidentielle. C'est le résultat de plusieurs facteurs. D'un point de vue idéologique, la droitisation du débat public produit des effets. Très tôt, avec la couverture médiatique dont a bénéficié Éric Zemmour, la campagne a été dominée par des thèmes d'extrême droite : banalisation de discours autour des questions d'immigration, d'identité, de sécurité ou encore émergence de notions telles que le grand remplacement, jugé hérétique jusqu'il y a peu. Éric Zemmour, d'abord considéré comme dangereux pour Marine Le Pen, lui a finalement permis de récupérer un électorat de la droite conservatrice, traditionnelle, bourgeoise. Mais la droitisation du débat public a aussi bénéficié à Emmanuel Macron qui avait tout intérêt à installer un duo-duel avec Marine Le Pen. Second aspect, la captation par l'extrême droite d'une partie du mécontentement social des catégories populaires dites traditionnelles, celles de la France qui va mal, qui a du mal à joindre les deux bouts, d'une partie des gilets jaunes. La montée des inégalités est le terreau de l'extrême droite. Troisième aspect, Emmanuel Macron lui-même. Son style, son mépris de classe ont mobilisé en faveur de Marine Le Pen.

## 2. ET LE FORT TAUX D'ABSTENTION AU SECOND TOUR ?

Le Front républicain fonctionne de moins en moins, les citoyens ne jouent plus le jeu du barrage. À force de ne plus voter par adhésion, on a affaibli le mécanisme du vote. J'étais étonné que l'abstention n'ait progressé que de deux points. Globalement les électeurs de gauche sont donc allés voter pour Emmanuel Macron au second tour malgré, souvent, la détestation qu'ils éprouvent pour lui.

## 3. SOMMES-NOUS FACE À UN NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE ?

Oui et non. Nous avons trois blocs. Un bloc d'extrême droite qui affiche un niveau historique avec 33% des votes exprimés. Un second bloc, pro-Macron que je qualifierais d'élitaire car il présente une sociologie très favorisée et va du centre gauche au centre droit, avec tout de même deux tiers d'électeurs de centre droit. Et un dernier bloc, de gauche, plus à gauche qu'avant, dont la force principale est la France Insoumise. Nous sommes donc face à trois blocs, de taille électorale plus ou moins similaire et qui sont extrêmement étanches et polarisés, très opposés les uns aux autres. Emmanuel Macron est condamné à avoir deux tiers d'opposants. D'ailleurs, dans un sondage paru au soir du second tour, 66% des Français disaient vouloir une cohabitation. Ça en dit long sur les dangers de ce système politique qui ne produit plus de majorité propre, pose un énorme problème de légitimité sociale du président et crispe la société. PROPOS RECUEILLIS PAR LILIA BEN HAMOUDA

\*Auteur de « Faut-il désespérer de la gauche ? », Ed. Textuel 2022.

# “L'école inclusive est une école pour tous, sans catégorisation”

## LE PRINCIPE D'ÉCOLE INCLUSIVE SE CONCRÉTISE-T-IL ?

**MARIE TOULLEC :** Entre 2005 et 2018, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés a triplé. Toutefois, l'explosion du nombre d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, les AESH, montre que cette scolarisation est souvent soumise à la présence d'accompagnants. Ce signe atteste que les enseignants sont encore démunis face à bon nombre de situations. La centration initiale sur les élèves en situation de handicap s'est aussi déplacée vers la prise en compte des élèves dits « à besoins éducatifs particuliers ». Une attention spécifique s'est élargie à un public d'élèves présentant un écart à la norme scolaire : allophones, avec des grandes difficultés, avec des troubles « dys », un haut potentiel.

## QUELS SONT LES FREINS À UNE ÉCOLE INCLUSIVE ?

**M.T. :** Dans toute classe, certains élèves dits « à besoins éducatifs particuliers » sont éloignés des apprentissages attendus. Les enseignants sont alors inquiets de ne pas réussir à rendre les savoirs accessibles à tous et de ne pas faire pro-

“En opérant des catégories selon les troubles ou pathologies, la difficulté est renvoyée à l'élève et non à la situation d'enseignement-apprentissage.”



**BIO**

**Marie Touleuc**  
Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, didactique comparée et scolarisation inclusive à l'université de Nantes. Elle a coordonné « Il/elle va en inclusion, paradoxe d'une école inclusive », une publication ressource de l'INSPE de Nantes.

gresser l'ensemble des élèves. La tentation est grande de penser que certains élèves n'ont pas leur place en classe et de déléguer la responsabilité des apprentissages aux professeurs spécialisés. L'expression « *il va en inclusion* », aller de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire, l'ULIS, vers la classe « *ordinaire* » par exemple, atteste que, souvent, la classe « *ordinaire* » n'est pas pensée comme le système principal de scolarisation, ni

l'ULIS comme un soutien à cette scolarisation. Penser le même lieu de scolarisation pour tous reste délicat. Il nécessite, en effet, de rompre avec un passé plus centré sur les réussites que sur les progrès des élèves. L'école inclusive est une école pour tous, sans catégorisation. Or, les élèves « à besoins éducatifs particuliers » sont soumis à un projet ou programme individualisé \*. En opérant des catégories selon les troubles ou pathologies, la difficulté est renvoyée à l'élève et non à la situation d'enseignement-apprentissage.

## LES PE ET LES AESH SONT-ILS OUTILLÉS ?

**M.T. :** Les enseignants sont peu outillés conceptuellement sur ce qu'est une école inclusive. Il

existe certes, depuis cette année, 25 heures de formation en master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mais ce temps est souvent réduit à la connaissance des instances et des dispositifs. Il mériterait d'être articulé aux formations disciplinaires où il s'agirait de systématiquement considérer la gestion de l'hétérogénéité et la différenciation pédagogique. Apprendre à travailler à plusieurs serait aussi une priorité, comme travailler avec un AESH, ou encore co-enseigner avec un collègue. Des formations communes seraient nécessaires. Là encore, les prescriptions institutionnelles mériteraient d'être éclaircies. Ainsi penser l'AESH comme un accompagnement à un élève a des répercussions sur leur travail. S'il avait été pensé comme soutien au système d'enseignement, l'AESH ne se tiendrait pas majoritairement au chevet de l'élève, jusqu'à faire écran aux apprentissages. Éloigner physiquement l'AESH permettrait aux élèves accompagnés d'être plus reconnus en tant qu'élèves capables de faire, de se tromper, de s'engager dans les apprentissages. L'AESH aurait alors la disponibilité d'observer l'élève au travail dans le collectif de la classe, de documenter ses progrès.

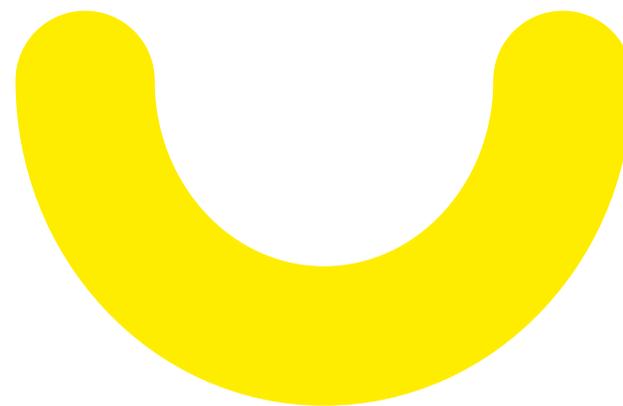
## QUELS LEVIERS POUR FAIRE AVANCER L'ÉCOLE INCLUSIVE ?

**M.T. :** Arrêter de superposer sans fin de nouveaux dispositifs. Promouvoir les personnes ressources pour l'école inclusive, en soutien aux PE, au sein de l'école, afin de gérer l'hétérogénéité des élèves, d'harmoniser les pratiques professorales, d'aborder les obstacles rencontrés par les élèves et les moyens de les résoudre. « *Adapter* », « *besoins* » sont des mots très usités, or, ils ne disent rien des pratiques. Il faudrait travailler collectivement à des exemples emblématiques de pratiques pour que ces mots prennent une signification. Enfin, articuler des expériences de classe à des résultats de la recherche pourrait favoriser un renouvellement des pratiques.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE GARNIER

\* Projet personnalisé de scolarisation (PPS) ; Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ; Projet d'accueil individualisé (PAI) ; Plan d'accompagnement personnalisé (PAP).

# Reconnaître le travail des aesh en leur garantissant un véritable statut et un salaire digne



Prendre soin de l'école publique, c'est bâtir une société durable.



Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République

RELISE PAR PARIS 2024  
OLYMPIADE  
CULTURELLE

PROGRAMME  
2020 – 2024

EXPOSITIONS

FILMS

COLLOQUES

# HISTOIRE, SPORT & CITOYENNETÉ

DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES 1896 AUX JEUX  
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



[casdenhistoiresport.fr](http://casdenhistoiresport.fr)

CONCEPTION

ACHAC  
GROUPE DE RECHERCHE

MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE LA VILLE

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

20  
GÉNÉ-  
RATION  
24

